

**DELIBERATIONS**  
**du Conseil d'administration de l'Université de Bourgogne**

**Séance du 8 juillet 2016**

---

Délibération n° 2016 – 08/07/2016 – 7

*Renouvellement de l'accréditation  
de l'Ecole supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE) de l'académie de Dijon*

---

Le Conseil d'administration

- VU le Code de l'éducation
- VU les statuts de l'Université de Bourgogne
- VU l'avis de la Commission de la formation et de la vie universitaire rendu en sa séance du 5 juillet 2016

Après en avoir délibéré

**Approuve, avec 17 voix pour, 9 ne prend pas part au vote :**

**le renouvellement de l'accréditation de l'Ecole supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE) de l'académie de Dijon – Vague B – Accréditation 2017-2021.**

Dijon, le 11 juillet 2016

Le Président de l'Université de Bourgogne,

Alain BONNIN



P.J. : Dossier d'accréditation 2017-2021

Délibération transmise au Recteur Chancelier de l'Université de Bourgogne

Délibération publiée sur le site internet de l'établissement



**espe**

École supérieure  
du professorat  
et de l'éducation  
Académie de Dijon

CIPE

MEEF

Institut Denis Diderot

IREDU

Sciences de l'éducation

Dossier d'accréditation **2017-2021**

Juin 2016

# Sommaire

## **I. Bilan 2013-2016**

- A. Organisation de l'ESPE de l'académie de Dijon
- B. Mise en place des différentes structures institutionnelles
- C. Carte des formations
- D. Bilan et perspectives

## **II. Nouveau contrat 2017-2021**

- A. Offre de formation
  - 1. Méthodologie
  - 2. Présentation de l'offre de formation
  - 3. Cadre institutionnel et financier
- B. Partenariats
  - 1. uB-UFC
  - 2. Partenariats culturels
- C. Axes de stratégie
  - 1. Pédagogie innovante
  - 2. Évaluation
  - 3. Recherche
  - 4. Formation continuée et continue

## **III. Conclusion**

# I. Bilan 2013-2016

## A. Organisation de l'ESPE de l'académie de Dijon

L'ESPE de l'académie de Dijon a une structure unique dans le paysage des ESPE en France puisqu'elle est composée de trois départements d'enseignement, d'un département d'innovation pédagogique et d'évaluation des enseignements et d'un laboratoire de recherche, un ensemble qui constitue un pôle dédié à l'éducation, la formation, l'enseignement et la culture, aux missions étendues en matière de formation et de recherche :

- **Le département Institut Denis Diderot** anciennement IUP Denis Diderot qui, depuis plus de vingt ans, forme des professionnels dans les deux domaines suivants : les métiers de la Culture (spectacle vivant, muséologie/gestion du patrimoine) et les métiers de l'Éducation/Formation.
- **Le département MEEF** qui propose trois mentions du master MEEF (Premier degré, Second degré, Encadrement Éducatif).
- **Le département Sciences de l'éducation** qui offre la particularité de proposer un enseignement en L3 et master à la fois en présentiel et à distance.
- **Le département CIPE** (Centre d'Innovation Pédagogique et d'Évaluation des enseignements) qui consacre une part de ses activités à l'innovation pédagogique et au soutien apporté aux enseignants et enseignants-chercheurs de l'université et une autre part à l'évaluation des enseignements. A ce titre, nous le verrons plus loin, il a été un appui particulièrement efficace et solide pour élaborer la nouvelle offre de formation du département MEEF.

L'ESPE a également son laboratoire de recherche l'**IREDU** (Institut de Recherche sur l'Éducation), qui lui a été rattaché définitivement, à savoir sur le plan administratif et financier, au printemps 2015. L'IREDU propose deux axes de recherche, l'un consacré aux conditions sociales et scolaires de la réussite, tandis que l'autre se centre sur les parcours d'orientation, d'insertion et les liens formation-emploi.

Une autre particularité de l'ESPE de l'Académie de Dijon est d'être présente sur plusieurs sites universitaires. Le campus universitaire de Dijon accueille les départements Sciences de l'éducation et CIPE, le département Institut Denis Diderot est ancré en centre-ville dans le bâtiment qu'il occupe depuis sa création. L'ancienne École Normale de Côte d'Or, puis IUFM, abrite une partie du département MEEF qui est également présent à Chalon-sur-Saône (au sein de l'IUT avec son master 2<sup>nd</sup> degré parcours Sii), et pour les formations MEEF 1<sup>er</sup> degré à Auxerre, à Mâcon et à Nevers<sup>1</sup>.

## B. Mise en place des différentes structures institutionnelles

Durant ce premier contrat ont été rédigés et votés les textes qui encadrent le fonctionnement de l'ESPE : statuts, règlement intérieur, et toutes les instances nécessaires ont été mises en place : Conseil d'école, COSP, Commission scientifique, Conseils de perfectionnement (CPER), Commission Biatss. La direction de l'ESPE, c'est-à-dire la directrice, les directrices adjointes et le responsable administratif, se réunissent régulièrement afin de discuter des différents dossiers, comme stipulé dans le règlement intérieur. Au minimum deux fois par an est convoquée une réunion de DA (Directrices adjointes) élargie

---

<sup>1</sup> Voir annexes

à tous les responsables Biatss et enseignants de l'ESPE afin de préparer le budget, le Dialogue Objectifs Moyens, et de discuter ensemble des différents dossiers en cours.

Toutes ces structures fonctionnent de manière très satisfaisante, même s'il faut régulièrement les adapter aux situations nouvelles. Pour correspondre précisément au cadre défini, les CPER devront par ailleurs s'ouvrir à un douzième membre Biatss.

Les divers comptes rendus et procès-verbaux des conseils et commissions sont mis en ligne, afin d'assurer une meilleure communication entre les départements, de donner une transparence aux décisions prises et d'en permettre la diffusion à travers la communauté ESPE. Lors du prochain contrat il sera nécessaire de poursuivre dans cette voie qui donne une meilleure assise à l'ESPE et contribue à lui donner une identité forte au sein de l'université de Bourgogne, en la plaçant dans une meilleure dynamique.

## C. Carte des formations

Si les départements Sciences de l'éducation et Institut Denis Diderot ont pu, durant ce contrat, assurer dans la continuité les formations dispensées avant 2013, il n'en est, bien sûr, pas de même pour le département MEEF qui a mis en place toutes les nouvelles structures nécessaires à son fonctionnement : il a dû s'adapter au fil des rentrées aux différents profils d'étudiants en M2, créer à la rentrée 2015 un DU MEEF A pour les fonctionnaires-stagiaires ayant validé leur M2 MEEF et réussi le concours durant leur année de M2, élaborer, en lien étroit avec le rectorat, des cahiers des charges pour chaque type d'étudiant et mettre en place les stages.

Durant ce contrat une nouvelle formation a vu le jour : la licence EFEC réunit les spécificités de chacun des départements et permet de créer une identité et une dynamique dans une ESPE qui rassemblait au départ des composantes très diverses sans lien les unes avec les autres. D'autre part, en cours de contrat, nous avons demandé que le DAEU (Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires) soit rattaché à l'ESPE (Département Institut Denis Diderot) : il nous semblait en effet cohérent que ce diplôme fasse partie de la carte de formation du pôle Education Formation Culture et Enseignement de l'université de Bourgogne.

Durant ce contrat, les formations suivantes ont par conséquent été assurées à l'ESPE :

### **Département Institut Denis Diderot :**

- M1 Ingénierie des métiers de l'éducation et de la formation qui se poursuit sur un M2 Pilotage et évaluation dans les systèmes éducation (PESE) ou un M2 Conseiller, consultant, responsable formation (CCRF).
- M1 Ingénierie des métiers de la culture qui mène à un M2 avec deux parcours : Spectacle du vivant et muséologie d'une part, Patrimoine de l'autre.
- DAEU à partir de 2015.

### **Département MEEF :**

- Master MEEF Premier degré.
- Master MEEF Encadrement éducatif.
- Master MEEF Second degré dans les disciplines suivantes : anglais, allemand, espagnol, italien, lettres modernes, lettres classiques, documentation, éducation musicale, histoire-géographie, SVT, mathématiques, sciences physiques, sciences industrielles de l'ingénieur, EPS, sciences de gestion, sciences économiques et sociales.
- DU MEEF A.
- Pour la formation continue du département MEEF il faut signaler le parcours EDH (professeur des écoles spécialisé).

## Département Sciences de l'éducation :

- La L1 et la L3 de la licence EFEC, parcours de la mention Sciences de l'éducation, ont été mises en place à la rentrée 2015 : la première année est une véritable création, la troisième année est une transformation de la licence Sciences de l'éducation en troisième année d'une licence élargie à tous les domaines de compétence de l'ESPE de Dijon. Cette licence propose une formation générale qui s'appuie sur trois pôles : Education formation, Enseignement, Culture.
- M1 et M2 en présentiel et à distance : Métiers de la recherche en éducation, Difficultés et réussites scolaires.

## D. Bilan et perspectives

Durant le précédent contrat, les différentes structures nécessaires au fonctionnement de l'ESPE de Dijon ont été mises en place. Toutes ont des assises solides et remplissent leur rôle.

Néanmoins il faudra veiller, durant le contrat 2017-2021, à établir des liens plus étroits entre les différents départements. La licence EFEC devra être un facilitateur essentiel. En effet les collègues des trois départements d'enseignement doivent tisser des liens entre eux afin de créer une dynamique plus forte au sein de l'ESPE.

Le service Communication a là aussi un rôle à jouer dans la mesure où il devra veiller à une circulation plus fluide des informations ainsi qu'à une transparence plus grande dans la communication des procès-verbaux et comptes rendus des différents conseils.

Durant les premières années 2013-2016 des efforts importants ont été faits afin de donner à l'ESPE une **place visible et reconnue** dans le paysage universitaire bourguignon, voire plus largement dans le cadre de la Comue<sup>2</sup>. Les efforts doivent être poursuivis afin de créer des liens plus étroits entre UFR et ESPE, tout particulièrement avec les UFR qui ont des préparations aux concours du Capes. **La recherche transversale<sup>3</sup> et la formation continue<sup>4</sup>** sont des leviers importants à la fois pour conforter la position de l'ESPE sur le campus et développer une dynamique en son sein : cette année l'ESPE a participé à l'organisation et au financement de journées organisées par deux UFR. Ce type d'actions devra être poursuivi, tout comme les journées de Recherche transversale afin d'associer étroitement les UFR et créer une dynamique de recherche autour de l'éducation et la formation au sein de l'université de Bourgogne.

---

<sup>2</sup> Sur les liens avec l'ESPE de Franche Comté voir plus loin, le chapitre sur les axes de stratégie

<sup>3</sup> Voir partie Axes de stratégie

<sup>4</sup> idem

# II. Nouveau contrat 2017-2021

## A. Offre de formation

### 1. Méthodologie

Pour pouvoir apporter les améliorations nécessaires aux différentes formations, les replacer dans un cadre socio-économique réactualisé, chaque CPER (Conseil de perfectionnement) a été convoqué en début d'année universitaire, pour chaque mention ou parcours de master, afin d'établir un bilan avec tous les partenaires engagés et avec le concours des représentants étudiants. On peut rappeler à cette occasion que les CPER sont tous convoqués deux fois par an, conformément au règlement intérieur, ce qui permet une mise à jour régulière des formations avec les étudiants et tous les formateurs impliqués, qu'ils viennent de l'université de Bourgogne ou du rectorat, ainsi que, le cas échéant, les milieux professionnels auxquels sont reliées les formations. En effet, les CPER comprennent 11 membres : les coordonnateurs du ou des parcours, le coordonnateur disciplinaire s'il existe, 1 à 6 enseignants et/ou enseignants-chercheurs et/ou formateurs de terrain intervenant dans la formation dont au moins un enseignant de la formation transversale, 1 à 2 représentants de l'académie de Dijon, des organismes ou entreprises directement concernés par la formation et 1 à 2 représentants des étudiants.<sup>5</sup> Cette composition permet de maintenir un équilibre entre chaque partenaire de la formation.

Pour les formations de Sciences de l'éducation et Institut Denis Diderot, l'évaluation HCERES, bien qu'arrivée tardivement, donne un éclairage intéressant qui permettra d'apporter les corrections nécessaires en fonction des points faibles établis. Cela nous a permis en outre de développer les points forts qu'elle a identifiés.<sup>6</sup>

La démarche a été complétée pour les masters MEEF par deux autres dispositifs :

- des réunions régulières ont été programmées, tout au long de l'année universitaire, avec tous les acteurs de la formation, afin d'établir les priorités et les objectifs pour le nouveau contrat. Ainsi les enseignants intervenant dans la formation transversale se sont réunis par exemple, à plusieurs reprises, afin de définir les axes stratégiques de formations pour les masters MEEF Premier et Second degré, ainsi que pour le master Encadrement éducatif ;

- d'autre part, l'offre de formation des Masters MEEF de l'uB a fait l'objet d'une évaluation en 2015-16, selon les modalités votées par le Conseil d'école en novembre 2015<sup>7</sup>. Cette première phase a été réalisée par le CIPE – en s'appuyant sur le dispositif d'évaluation des masters de l'uB, avec des aménagements pour la prise en compte des aspects spécifiques – et selon les principes suivants :

- anonymat des étudiants, des enseignants et des intervenants professionnels répondant aux enquêtes ;
- enquêtes annuelles en ligne par questionnaire auprès des étudiants, des enseignants et des intervenants professionnels des masters MEEF ;
- questionnaires uniques pour tous les masters MEEF avec une déclinaison pour les M1 et les M2 ;
- aménagements des questionnaires de l'uB discutés et validés par le COSP ;
- convocation des étudiants par le département MEEF en concertation avec les responsables de formation ;
- traitements des questionnaires par le CIPE sauf si moins de 6 réponses ou moins de 30% de taux de participation aux enquêtes (pas de production de rapports) ;

<sup>5</sup> Voir annexe : règlement intérieur, article 29 sqq.

<sup>6</sup> Voir annexe

<sup>7</sup> Voir en annexe le rapport concernant cette évaluation

- diffusion des résultats par le CIPE selon les modalités votées par le Conseil d'école ;
- les écrits des étudiants ne font l'objet d'aucune correction par le CIPE.

Les différents responsables de formation ont invité les étudiants à répondre à l'enquête durant la deuxième quinzaine de janvier 2016 par le biais d'un questionnaire en ligne élaboré par le CIPE et mis à disposition dans une salle informatique de l'uB. Les enseignants et les intervenants professionnels ont été contactés par un courriel pour répondre directement à une enquête en ligne durant la même période et jusqu'à la fin de la 1ère semaine de février 2016 (listes et coordonnées envoyées au CIPE par les services administratifs de l'ESPE de Bourgogne). Ainsi 809 étudiants ont répondu au questionnaire, soit, en tenant compte du nombre des inscriptions (administratives), un taux de réponse brut de 67% avec de très fortes variations selon les formations (41% à 100%). Concernant les enseignants et les intervenants professionnels, le taux moyen de réponse s'élève à 29%, avec 198 réponses (sachant qu'un même enseignant pouvait être concerné par plusieurs enquêtes car il dispensait des cours dans différentes mention/spécialité/site des masters MEEF, à l'exception des enseignants et intervenants de la formation transversale interrogés une seule fois). Tous les résultats ont été produits par le CIPE et envoyés en mars 2016 aux destinataires selon le protocole voté par le Conseil d'école.

La nouvelle offre de formation présentée dans ce dossier a donc été préparée en amont grâce à différents dispositifs mis en place, et discutée à plusieurs reprises dans les différentes instances, qu'il s'agisse des CPER, du COSP ou, bien sûr, du Conseil d'école.

## 2. Présentation de l'offre de formation

En introduction à cette offre de formation, nous précisons que pour chaque formation dispensée un livret de cours sera mis en ligne, qui permettra aux étudiants d'avoir une meilleure visibilité sur leurs études et de connaître la bibliographie demandée pour chaque élément constitutif. Ce livret permettra en outre aux intervenants, quels qu'ils soient, d'avoir une vue globale sur la formation dans laquelle ils interviennent.

### a) Département Institut Denis Diderot

#### La section culture

L'objectif de la spécialité est de former dans le domaine de la culture, en formation initiale comme en formation continue, des administrateurs, des gestionnaires, des médiateurs de projets culturels. Les métiers exercés dans ces domaines ont beaucoup évolué depuis deux décennies, notamment via le recours de plus en plus fréquent à des compétences techniques et professionnelles spécifiques. Cette évolution rend nécessaire une pluridisciplinarité, alliant les connaissances en droit, économie, gestion, sociologie, histoire, médiation, esthétique... La formation vise d'une part à organiser l'acquisition de ces savoirs, d'autre part à assurer leur transformation en savoir-faire par l'expérimentation et la confrontation au terrain : 60% du corps enseignant est constitué de professionnels qui viennent assurer des cours ou présenter leurs expériences via des conférences ou accueillir les étudiants pour des visites in situ. Il est aussi porté une attention très particulière au stage avec un double tutorat académique et professionnel. L'organisation de l'enseignement en alternance permet un séjour en entreprise tout au long de l'année universitaire et optimise ainsi l'insertion professionnelle des étudiants.

#### ■ Débouchés du diplôme (métiers ou poursuite d'études) :

Le département Institut Denis Diderot vise à former des personnes capables de remplir ces emplois, d'une part par la formation initiale, d'autre part par la formation continue.

Les fonctions visées sont pour les métiers de la culture :

- chargé de projet ;
- chargé des relations avec les publics ;



- administrateur ;
- responsable de service culturel ;
- chargé de mission ;
- assistant de production ;
- médiateur ;
- chargé de missions culture ;
- chargé de diffusion ;
- chargé de production ;
- consultant ;
- responsable de festival ;
- animateur du patrimoine ;
- chargé de mission musée.

## ■ Compétences acquises à l'issue de la formation

### • Compétences transversales :

- maîtriser les outils de gestion et d'administration d'une structure culturelle : établir les dossiers de demande de financement et de partenariats (distributeurs, coproducteurs), élaborer le budget du projet et établir les contrats avec les partenaires financiers ;
- maîtriser les outils de diffusion et de communication culturelle (étudier et maîtriser les retombées médiatiques d'un événement, l'évolution des publics, développement d'actions ciblées...) ;
- effectuer le suivi administratif (contrat de travail, déclaration d'accident de travail, d'absence ...) et financier (gestion de trésorerie, gestion financière...) du projet.

### • Compétences spécifiques

#### **Spectacle vivant :**

- élaborer et mettre en œuvre le projet artistique, pédagogique, culturel d'un établissement ;
- établir la programmation d'un théâtre, d'une compagnie selon le type de public ou le projet artistique de la structure ;
- élaborer un projet de spectacle (pièce de théâtre, concert ...) ;
- superviser l'acheminement et l'installation de la logistique et de la signalétique sur le lieu d'un spectacle ou d'un tournage ;
- contrôler la conformité et la qualité de la diffusion de programmes.

#### **Muséologie/patrimoine :**

- définir un projet muséographique ou patrimonial et concevoir les actions de présentation et de valorisation du patrimoine ;
- recenser le patrimoine et comprendre les modalités de fabrication et de gestion ;
- rechercher et acquérir de nouvelles œuvres, pièces, objets de collections (achat, don, leg, prêt, etc) ;
- contrôler l'état de conservation des éléments du patrimoine, des collections et déterminer des actions de restauration ;
- suivre et mettre à jour l'information culturelle, réglementaire et professionnelle.

## **La section éducation/formation**

A l'issue du M1 Education/formation, les étudiants peuvent choisir entre deux spécialités (CCRF ou PESE).

L'objectif de la spécialité CCRF (Conseiller, consultant, responsable de formation) est d'une part de fournir les connaissances de base pour préparer les étudiants à l'exercice des métiers de l'éducation et la formation, d'autre part de faire acquérir aux étudiants les méthodes et techniques destinées à améliorer la rationalité et l'efficacité des politiques d'éducation et de formation que conduisent les entreprises et institutions publiques, les organismes privés et publics d'enseignement et de formation ainsi que les financeurs tels que l'Etat ou les collectivités territoriales, le champ d'investigation couvert étant national et international.

Pleinement inscrit dans le projet européen (cf. Lisbonne) de la formation professionnelle tout au long de la vie (FPTLV), les enseignements assurés dans cette filière se proposent de doter les étudiants d'une culture minimum en éducation et formation de telle sorte que la notion de « tout au long de la vie » ait un sens.

L'objectif de la spécialité PESE est de préparer des étudiants aux métiers de l'évaluation, du management, du pilotage et de la gestion des systèmes, des organismes ou des dispositifs d'éducation et de formation, avec pour l'option Pays en Développement, une orientation possible vers les cabinets de consultants, les organisations internationales gouvernementales et non gouvernementales, les ministères de l'éducation dans les pays étrangers.

### ■ Débouchés du diplôme (métiers ou poursuite d'études)

Les débouchés visés par le master CCRF sont nombreux et variés. Ils concernent l'ensemble des métiers de la formation à l'exception de ceux relatifs à l'activité d'enseignant, ceux de la didactique au sens strict du terme. Dans la mesure où l'ensemble des secteurs économiques, des entreprises, des administrations, des collectivités, des professions libérales est concerné, les emplois afférents à la formation professionnelle tout au long de la vie et en particulier son volet formation professionnelle continue sont diversifiés. A cet égard, l'intitulé du diplôme Conseiller, Consultant, Responsable Formation résume les fonctions exercées par les anciens étudiants. Les domaines de la formation présentent aussi une forte proximité avec les thématiques des Ressources Humaines, en particulier celles des compétences professionnelles.

**Emplois préparés** (liste non exhaustive) :

- Conseiller en formation (ROME 22212)
- Responsable formation (ROME 22213)
- Consultant formation (ROME 22214)
- Responsable service formation, directeur de formation (ROME 32122)

Les débouchés visés par le Master PESE recouvrent les secteurs d'activité de toutes les administrations et institutions en charge de l'éducation, que ce soit au niveau national ou international. Les types d'emplois accessibles sont chargé d'étude, chargé de mission, chargé de développement, chargé de planification...

**Emplois préparés** (liste non exhaustive) :

- K1404 - Mise en œuvre et pilotage de la politique des pouvoirs publics
- M1403 - Études et perspectives socio-économiques
- K2103 - Direction d'établissement et d'enseignement
- K2401 - Recherche en sciences de l'homme et de la société

### ■ Compétences acquises à l'issue de la formation

#### • Compétences transversales :

- **capacité à analyser** : mobiliser les principales données qui permettent d'étudier le contexte économique, social et organisationnel des entreprises, des administrations du secteur éducatif ; traiter les données de terrain recueillies à l'aide d'outils scientifiques comme les collectes de données et des traitements statistiques ;
- **capacité à gérer** : participer à l'élaboration des plans de formation des entreprises ou des administrations en vue de déterminer ultérieurement les axes d'une formation annuelle ou pluriannuelle ; préparer la planification du déroulement des actions de formation ou d'éducation ; contrôler l'exécution du budget nécessaire à la réalisation des objectifs d'une formation ; assurer la gestion administrative de la formation ;
- **capacité à financer** : élaborer un dossier de financement et assurer son suivi ; informer et conseiller sur le montage de projets individuels et collectifs de formation ;
- **capacité à évaluer** : participer à l'instrumentation des évaluations quantitatives et qualitatives des actions de formation ou dispositifs de formation et d'éducation ;

- **capacité à mobiliser** : rédiger et restituer de façon accessible pour les commanditaires les rapports, synthèses, notes d'analyses ; consulter les experts éventuels et les personnalités compétentes ; élaborer, écrire un cahier des charges ; mobiliser et/ou construire un système élémentaire d'informations : analyser la documentation disponible, les tableaux de bord, d'indicateurs, rechercher l'information utile à temps ;
- **capacité à maîtriser** : les technologies de l'information et de la communication ; les techniques d'enquêtes et le traitement des données statistiques ; capacités à travailler en équipe (écoute, confrontation des points de vue, recherche de solutions, argumentation), capacités à animer une réunion.

- **Compétences spécifiques :**

- **capacité à mobiliser** des outils d'analyse d'un contexte organisationnel, à identifier les acteurs de la formation et comprendre leurs rôles ;
- **capacité à maîtriser les processus et les outils de l'ingénierie de la formation** : analyser, concevoir, réaliser, évaluer des actions et des systèmes de formation (définition de référentiels emplois /compétences, analyse des besoins, définition d'un cahier des charges, conception de dispositifs formation, définition des critères de sélection d'un prestataire de formation, organisation de l'action de formation, conception des outils d'évaluation des actions de formation ...) ;
- **capacité à maîtriser les techniques de gestion administrative et financière des projets et plans de formation** (participation à l'élaboration des dossiers de financement, à la déclaration 2483, aux suivis et bilans de formation dans le respect de la réglementation de la formation ;
- **capacité à mobiliser des outils d'analyse du fonctionnement** du système éducatif, à distinguer les acteurs et comprendre leurs rôles ; à identifier les enjeux institutionnels et politiques présents et futurs ; à effectuer une première analyse comparative entre système d'enseignement à l'échelon international ; à collecter et traiter des données relatives au coût et au financement ; à définir et réaliser des enquêtes spécifiques à l'éducation ; à utiliser les données recueillies sur l'éducation via une première approche quantitative et de modélisation.

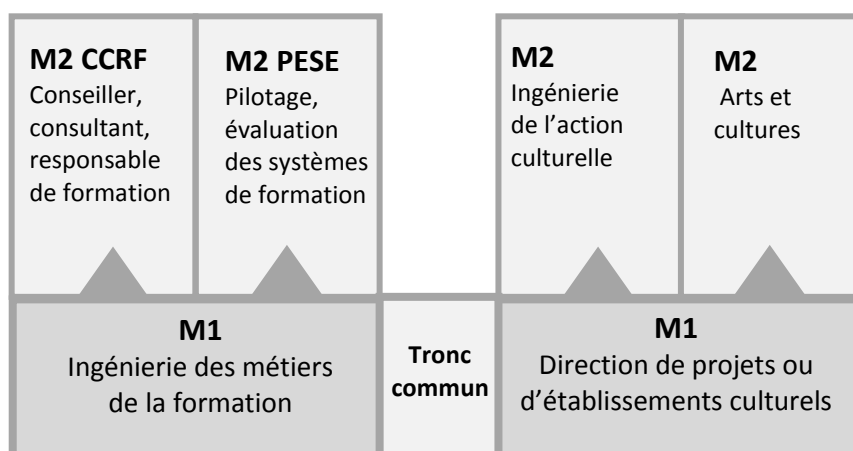
## **Le Diplôme d'accès aux études universitaires A (DAEU littéraire)**

L'objectif de la formation est d'obtenir l'équivalence du BAC par la voie de la formation continue ou à distance, reprendre et finir ses études inachevées initialement, développer sa confiance en soi et augmenter ses chances d'insertion professionnelle. La formation entreprise permet aux stagiaires de préparer le Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires A, équivalent du baccalauréat pour l'intégration dans un cursus universitaire, dans les écoles supérieures professionnalisées ou les concours administratifs de catégorie B.

L'UFR auquel ce diplôme était rattaché jusque là ne souhaitant plus en poursuivre le développement, le département Denis Diderot a accepté de le reprendre. Il était en effet cohérent qu'il soit rattaché à l'ESPE dans la mesure où il s'agit de permettre à des adultes, éloignés du système scolaire depuis longtemps, de reprendre une formation qui puisse leur ouvrir une réinsertion professionnelle : cela correspond ainsi aux missions centrales d'une ESPE ouverte aux problématiques de formation au sens large ainsi qu'à une ouverture sociale. Il a été néanmoins nécessaire de le réorganiser entièrement : la partie pédagogique était à l'abandon, trop d'enseignants ne s'y impliquant plus ou trop peu. En lien avec une des enseignantes PRAG de langues qui en a repris la responsabilité pédagogique, nous avons donné une nouvelle dynamique à ce diplôme, créant également un CPER dédié afin que les formateurs et les étudiants participent ensemble à la réflexion pédagogique et contribuent à une meilleure cohérence du diplôme. Nous envisageons de valoriser ce diplôme en mettant à l'honneur les étudiants qui l'auront réussi, lors de la prochaine remise de diplôme.

## Evolution de l'offre de formation

Le contrat 2017-2021 se propose de faire évoluer l'offre de formation tout en conservant la mutualisation des deux sections via le renforcement d'un socle commun de connaissance en gestion, économie, droit et sciences politiques pour ces deux M1 « Ingénierie des métiers de la formation » et « Direction de projets ou d'établissements culturels » selon le schéma suivant :

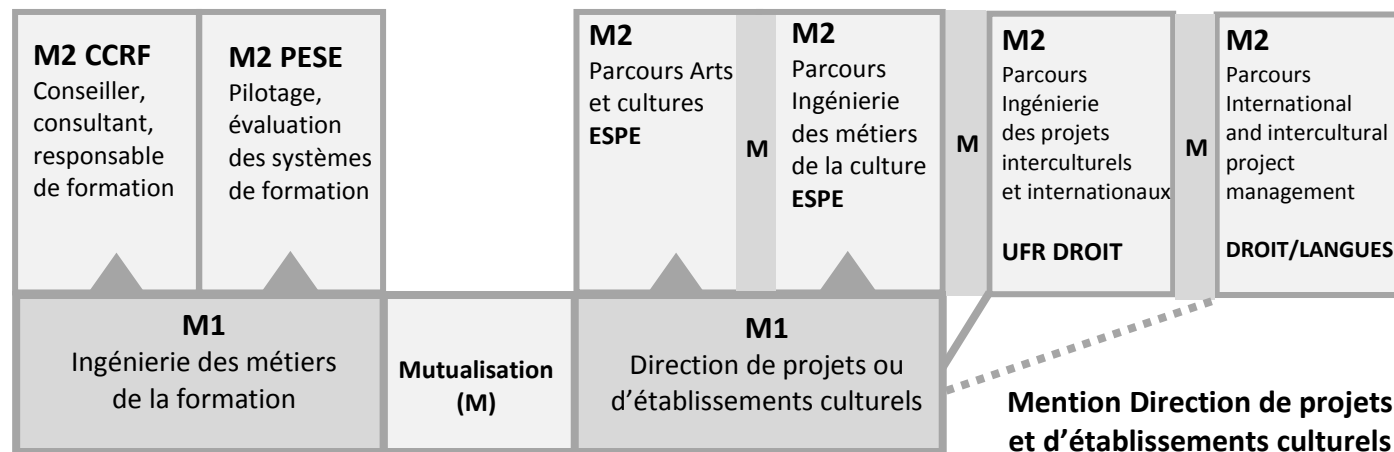


### Section culture

Dans ce champ où près de 200 masters se sont créés aux cours des 20 dernières années, qui lui permet de recruter très largement au niveau national et international tant en M1 qu'en M2, la formation continuera à s'appuyer conjointement sur l'expertise développée depuis 25 ans par les chercheurs des différents laboratoires associés, et sur un réseau de structures et de professionnels en exercice dans le monde de la culture, pour certains formés à l'Institut Denis Diderot. Au fil de son histoire, l'Institut a développé une pédagogie spécifiquement adaptée au champ professionnel de la culture, alternant et conjuguant transmission de connaissances et acquisition de compétences. Longtemps unique en son genre, cette méthode d'accompagnement des étudiants dans un processus d'immersion professionnelle est aujourd'hui copiée par ceux des masters qui se veulent à la pointe de la formation professionnelle dans le secteur de l'action culturelle. Deux parcours nourriront l'offre de formation de la section culture pour 2017-2021 :

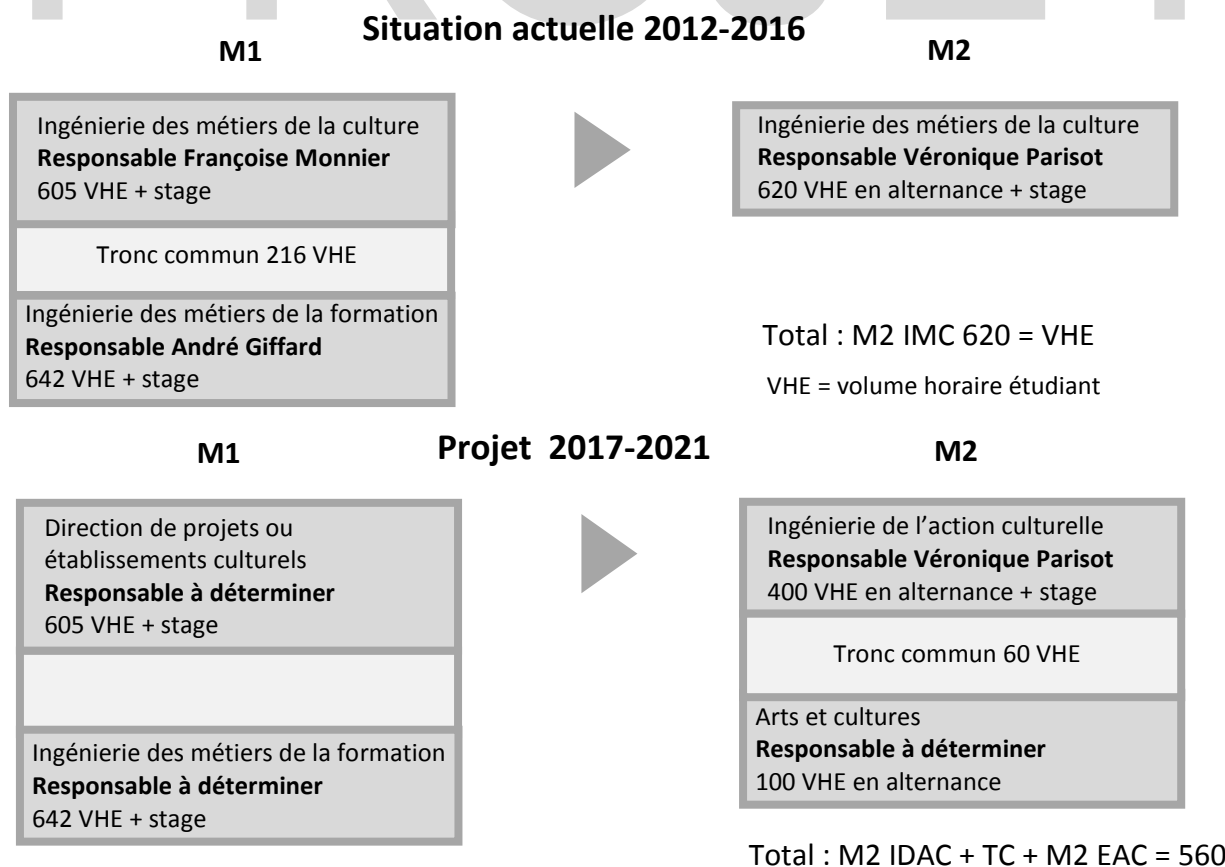
- **un parcours «Ingénierie de l'Action culturelle »** qui reprendra l'orientation de l'ancien Master 2 Ingénierie des métiers de la culture, pour répondre à la polymorphie du champ professionnel de la culture. La formation visera à former des généralistes de l'action culturelle, susceptibles de se spécialiser dans tel ou tel secteur ou fonction spécifique. Le management de projets et d'établissements culturels nécessite en effet d'une part des connaissances très larges de l'environnement professionnel (en termes juridiques, sociologiques, politiques, économiques...) et d'autre part des compétences transversales (administration, droit, gestion, communication) et spécifiques au domaine **du spectacle vivant** ou **de la valorisation du patrimoine** (production, programmation, diffusion, médiation) ;
- **un parcours «Arts et Cultures »**, créé par rationalisation de la fiche filière existante et par mutualisation, permettra de conforter le master en développant la formation par et à la recherche, sur une thématique susceptible de renforcer l'assise épistémologique visant à analyser un secteur transversal en constante évolution. Les diplômés pourront soit poursuivre en doctorat dans l'une ou l'autre des disciplines qui traversent le champ culturel (notamment anthropologie, sociologie, gestion) soit s'engager dans le secteur professionnel, dans des fonctions liées à l'évaluation des politiques publiques de la culture, des projets culturels et de leur environnement sociétal, économique, institutionnel ou politique.

L'évolution des métiers de la culture et, notamment, leur ouverture à l'international dans un phénomène croissant de mondialisation, incite enfin au rapprochement avec d'autres diplômes de l'Université de Bourgogne et notamment avec le parcours Ingénierie projets interculturels et internationaux, relevant de l'UFR Droit et dirigé aussi par la responsable de l'Institut Denis Diderot. Des discussions sont en cours avec le service des Relations internationales de l'uB pour décliner ce parcours dans une version en langue anglaise en collaboration avec l'UFR Langues et Communication. Voir schéma ci-dessous :



Les schémas ci-dessous permettent de mieux percevoir l'évolution proposée par l'Institut Denis Diderot dans le cadre de la nouvelle accréditation. Ces modifications ne concernent que la section culture :

# PROJET



## Section éducation/formation

La section éducation/formation proposera toujours deux voies distinctes composées d'unités de formation de base mutualisées, avec une différenciation des parcours en fonction des choix professionnels en deuxième année. Dans ces parcours professionnels, la formation s'appuiera fortement sur l'expertise développée depuis 40 ans par les chercheurs de l'IREDU (Institut de Recherche en EDUcation), mais aussi sur le réseau des spécialistes formés à l'Institut, ainsi que sur les réseaux internationaux de chercheurs et professionnels en exercice dans des organismes internationaux, tels que l'UNESCO ou la Banque Mondiale.

Comme pour l'ancienne accréditation, la première année de la mention « Ingénierie des métiers de l'éducation et de la formation » permet l'acquisition de compétences professionnelles pour l'analyse, la gestion, le financement, et l'évaluation dans les métiers de la formation (entreprises et administrations) donnant accès à deux spécialités :

- « **Conseiller, Consultant, Responsable Formation** » qui forme aux métiers de consultant et responsable de formation dans les entreprises, administrations et les organismes de formation.
- « **Pilotage et Evaluation dans les Systèmes Educatifs** » qui prépare des étudiants aux métiers de l'évaluation, du management, du pilotage et de la gestion des systèmes, des organismes ou des dispositifs d'éducation et de formation, avec, pour l'option Pays en Développement, une orientation possible vers les cabinets de consultants, les organisations internationales gouvernementales et non gouvernementales et les ministères de l'éducation dans les pays étrangers.

Les secteurs d'activité visés sont ceux de l'élaboration et du pilotage des politiques publiques ou de l'éducation-formation tout au long de la vie débouchant sur les métiers suivants :

- Conseiller études et analyses
- Conseiller recherches
- Responsable de projets éducatifs et de formation
- Responsable de programme d'études
- Chargé d'études
- Chargé de l'évaluation d'une politique publique
- Responsable de l'accompagnement des élèves, des étudiants et des apprentis
- Concepteur, organisateur d'actions de formation continue
- Formateur d'adultes
- Ingénieur
- Assistant de la recherche
- Assistant socio-éducatif
- Responsable formation en entreprise
- Consultant, conseiller en formation
- Directeur de centre de formation continue.

## Relations internationales à l'Institut Denis Diderot : bilan et perspectives

Les étudiants des deux filières (IMC et IMEF) de l'Institut Denis Diderot comprennent bien les enjeux professionnels que représente pour eux la mondialisation. À la faveur des 12 accords actifs d'échange Erasmus de l'IDD - et de la possibilité de partir en Corée dans le cadre de l'accord de coopération internationale de l'uB avec l'université de Konkuk - un nombre conséquent d'étudiants en Ingénierie des Métiers de la Culture (IMC) à l'Institut Denis Diderot a continué à partir en échange international d'études pour un semestre (sur les quatre de M1-M2). Auparavant les étudiants suivaient un cursus de 3 ans à l'IDD, dans lequel l'intégration de ce semestre à l'étranger était facile, y compris pour des étudiants de la filière IMEF (Education/Formation). Le cursus actuel - M1 et M2 - restreint leurs possibilités. Le bilan reste positif, et les chiffres sont significatifs si on les rapporte à l'effectif des promotions des 3 années écoulées : en M2 IMC, 10 étudiants sont partis en 2015/16 sur un effectif de 32, en 2014/15 6 étudiants sur 31, et 11 étudiants sur 40 en 2013/14. Sur ces trois années, comme par

le passé, l'IDD a également accueilli des étudiants internationaux (une étudiante coréenne au S1 de 2015/16, un étudiant roumain pour la filière IMEF au S2 de 2014/15, et nous attendons une étudiante de Venise à la rentrée). Et de nombreux étudiants trouvent leur stage de trois mois en Europe, mais aussi sur les deux continents américains ou en Asie. Lorsque le stage est effectué dans l'UE, ces étudiants perçoivent une bourse en complément de celle du conseil régional: une étudiante de M1 IMC bénéficiera de la bourse stage Erasmus+ cette année, l'an dernier ils étaient 4 à en bénéficier, grâce à l'ESPE, qui permet à nos étudiants de bénéficier de bourses non utilisées.

Les perspectives concernant l'échange Erasmus-études pourraient changer. Il y a le coût du semestre à l'étranger, des hésitations à être privé de la formation du M2 pendant un semestre, et depuis peu, il y a aussi des incertitudes quant à l'intégration professionnelle que les étudiants de M2 privilégient. Ainsi les 5 étudiantes qui avaient postulé pour partir au S1 de 2016/17 ont renoncé, et prévoient de chercher plutôt un stage de fin d'études à l'étranger, ou de travailler à l'international ultérieurement. Ces contingences ont toujours impacté fortement l'intérêt pour un échange international des étudiants de la filière IMEF (il y a 4 ans, le seul étudiant de cette filière qui soit parti en Erasmus avait fait le choix de partir une année à Bucarest après la L3, mais malgré les équivalences acquises, il a refait une année de M1 E/F au retour, afin d'avoir les mêmes acquis que ses camarades). L'avenir nous dira si le contexte économique, ajouté à la concentration du contenu de formation, aura raison du semestre d'études à l'étranger, et si les étudiants se dirigeront davantage vers des stages à l'international.

Dans le cadre d'un accord passé avec l'Université privée tokyoïte de Josai ([www.jiu.ac.jp/englishsite](http://www.jiu.ac.jp/englishsite)) l'Institut Denis Diderot va être amené à recevoir chaque année, à partir de mars 2017 et pour deux programmes courts (de 8 à 15 jours), 60 étudiants japonais en licence ou maîtrise « tourisme », « marketing interculturel », ou « audiovisuel ». L'objectif de ces formations entièrement personnalisées, mises en place en partenariat avec l'UFR Langues et Communication, est de leur faire découvrir les spécificités françaises, plus particulièrement le maillage entre développement culturel et touristique et l'économie dans la région Bourgogne/Franche-Comté.

## **b) Le département MEEF**

### **1. Masters MEEF Premier degré, Second degré, Encadrement éducatif**

L'évolution des formations MEEF et la nouvelle offre tiennent compte des réflexions et bilans de nombreuses instances et groupes de travail (Cadrage de la politique de formation en Conseil d'École, CPER, COSP, réunions responsables 1<sup>er</sup> degré, 2<sup>nd</sup> degré et CPE, réunions ESPE/Rectorat, évaluation des formations MEEF par le CIPE) ainsi que des textes officiels (B.O, notes ministérielles...).

Les orientations et priorités qui ont guidé la réflexion pour la nouvelle offre sont les suivantes :

- penser le continuum de formation de la préprofessionnalisation au T1 ;
- alléger les maquettes M2 trop lourdes en termes d'heures et d'évaluation ;
- rendre plus lisibles les fiches filières, mettre en évidence les liens entre les UE et les compétences du référentiel métier commun à toutes les mentions/tous les parcours ;
- réorganiser le tronc commun (contenus, composition des groupes d'étudiants et de stagiaires, intervenants, progression), en lien avec les textes de cadrage et les attentes de l'employeur ;
- rééquilibrer en termes d'heures certains modules en lien avec les besoins des étudiants et les attentes de l'employeur ;
- retravailler la progressivité du M1 au M2 dans les contenus disciplinaires (intégration des nouveaux programmes) et transdisciplinaires ainsi que l'articulation entre les deux ;
- donner une importance équivalente à tous les modules de formation et supprimer les stratégies d'évitement des étudiants ;
- former au niveau B2 l'ensemble des étudiants dans un Élément Constitutif non compensable ;

- envisager davantage l'école/l'établissement comme lieux de formation ;
- développer la place du numérique dans les formations ;
- renforcer la collaboration avec les partenaires de l'École ;
- renforcer les équipes plurielles dans les modules de formation à caractère professionnalisant afin de faire profiter les étudiants de la complémentarité des formateurs ;
- conforter la compétence « coopérer » et « travailler en équipe » dans les formations ;
- répondre à la demande de l'uB de baisser le coût des formations MEEF à raison de 2 à 3%.

### **Objectifs de la formation**

Les masters MEEF Premier degré, Second degré et Encadrement éducatif préparent au métier de professeurs ou de CPE. Ils visent à assurer une solide formation académique en lien avec la recherche et une formation professionnalisante. Les parcours sont organisés sur les deux années de M1 et M2. La première année du master concilie la préparation au concours avec la construction de la polyvalence disciplinaire et didactique, une initiation à la recherche et une préparation progressive à l'exercice professionnel. En deuxième année de cursus, ce master propose une véritable formation en alternance : celle-ci se déroule à mi-temps en situation professionnelle dans une école ou un EPLE et à mi-temps en formation à l'ESPE. Cette alternance favorise l'entrée progressive dans le métier. Les masters MEEF proposeront des temps de formation transversale 1er et 2nd degrés pour contribuer au développement d'une culture professionnelle commune.

### **Organisation des formations**

Les formations MEEF abordent la connaissance du système éducatif et de ses publics, la didactique des disciplines, l'analyse des pratiques pédagogiques, avec une progressivité des contenus entre le M1 et le M2. Elles s'appuient sur des activités d'initiation à la recherche qui permettent de se familiariser avec les différents aspects de la démarche scientifique et qui, au-delà du contenu disciplinaire, favorisent l'acquisition de compétences en lien avec le métier d'enseignant, notamment par l'observation et l'analyse des pratiques professionnelles. En M2, les étudiants rédigent et soutiennent un mémoire réflexif ancré sur la recherche autour d'un thème lié à la pratique éducative.

#### **• Master MEEF Premier degré**

Dans le but d'alléger les formations en heures et évaluation, des Unités d'Enseignement ont été regroupées, des Éléments Constitutifs fusionnés et le nombre d'UE ainsi réduit de 5 à 3. Les titres de ces UE font écho aux compétences du référentiel métier pour mieux illustrer les contenus des modules qu'elles contiennent.

Le Master 1 comprend 3 UE par semestre : Maîtriser les savoirs / Maîtriser les savoirs 2/ Découvrir des publics et des contextes professionnels. L'année de Master 1 intègre également deux stages dans une école primaire dans deux cycles différents, dont un obligatoirement en maternelle : deux semaines de stage d'observation et de pratique accompagnée au semestre 1, puis deux semaines de stage de pratique accompagnée avec prise de responsabilité progressive au semestre 2. Ces stages sur le terrain doivent permettre à l'étudiant de découvrir l'institution dans laquelle il sera appelé à évoluer ainsi que le métier d'enseignant dans ses différentes dimensions, d'observer l'activité des élèves et de l'équipe éducative, de faire ses premières expériences de conduite de classe, d'abord guidées par un tuteur, jusqu'à acquérir progressivement plus d'autonomie.

La formation « maternelle » a été renforcée (2h supplémentaires) et sera illustrée par des séquences concrètes proposées par les PEMF qui interviendront pour moitié (ou en co-intervention) dans ce module.

Le master 2, formation en alternance, comprend 3 UE par semestre : Mobiliser les savoirs au profit de la didactique/ Contexte d'exercice du métier : Adapter et Communiquer au S3 et Accompagner et Coopérer au S4/ Analyser sa pratique et l'enrichir par la recherche.

Les volumes horaires sont les suivants :

- M1 : 557h
- M2 : entre 264 et 332h (selon options)



Afin de marquer l'obligation pour les étudiants de maîtriser l'ensemble des savoirs disciplinaires ou transversaux lors de leur cursus, les UE ne seront pas compensables entre elles. En outre, dans l'UE1, l'EC de mathématiques et l'EC de français ne sont pas compensables entre eux.

- **Master MEEF Second degré**

Dans le but d'alléger les formations en heures et évaluation, des Unités d'Enseignement ont été regroupées, des Éléments Constitutifs fusionnés et le nombre d'UE ainsi réduit de 5 à 4. Les titres de ces UE font écho aux compétences du référentiel métier pour mieux illustrer les contenus des modules qu'elles contiennent.

Le Master 1 comprend 4 UE par semestre : Maîtriser les savoirs 1/ Maîtriser les savoirs 2/ Mobiliser les savoirs au profit de la didactique/ Découvrir des publics et des contextes professionnels (qui intègre 1 stage de 10 jours par semestre d'observation et pratique accompagnée).

Le Master 2, formation en alternance, comprend 4 UE par semestre : Consolider les savoirs disciplinaires/ Concevoir, Mettre en œuvre, Évaluer les apprentissages/ Contexte d'exercice du métier : Adapter et Accompagner au S3 et Communiquer et Coopérer au S4 / Analyser sa pratique et l'enrichir par la recherche.

Les volumes horaires varient selon les parcours. Les chiffres suivants (hors stage) sont des moyennes :

- Moyenne M1 : 538h (min : 461 / max : 615)
- Moyenne M2 : 281h (min : 268 / max : 294)

Afin de marquer l'obligation pour les étudiants de maîtriser l'ensemble des savoirs disciplinaires ou transversaux lors de leur cursus, les UE ne seront pas compensables entre elles.

- **Master MEEF Encadrement éducatif**

Dans le but d'alléger les formations en heures et évaluation, des Unités d'Enseignement ont été regroupées, des Éléments Constitutifs fusionnés et le nombre d'UE ainsi réduit de 5 à 4. Les titres de ces UE font écho aux compétences du référentiel métier pour mieux illustrer les contenus des modules qu'elles contiennent.

Le Master 1 comprend 4 UE par semestre : Maîtriser les savoirs 1 / Maîtriser les savoirs 2/ Mobiliser les savoirs au profit de la pratique éducative / Découvrir des publics et des contextes professionnels (qui intègre 1 stage par semestre d'observation et pratique accompagnée).

Le Master 2, formation en alternance, comprend 4 UE par semestre : Consolider les savoirs / Concevoir, mettre en œuvre, évaluer les pratiques éducatives / Contexte d'exercice du métier : Adapter et Accompagner au S3 et Communiquer et Coopérer au S4 / Analyser sa pratique et l'enrichir par la recherche.

Les volumes horaires hors stage sont les suivants :

- M1 : 487 heures
- M2 : 294 heures

Afin de marquer l'obligation pour tous les étudiants de maîtriser l'ensemble des savoirs disciplinaires ou transversaux lors de leur cursus, les UE ne seront pas compensables entre elles.

Cette mention Encadrement éducatif a été principalement pilotée ces dernières années par des CPE AFA qui ont donné le meilleur d'eux-mêmes. Néanmoins, afin de donner une assise plus solide à ce master, il est impératif, au cours du prochain contrat, qu'il soit encadré par un professeur coordonnateur titulaire d'un poste à l'ESPE.

### **Organisation de l'accompagnement des étudiants et stagiaires**

Afin de répondre aux demandes institutionnelles du cadre national de formation des masters MEEF et pour prendre en compte les circulaires de mise en place des formations des étudiants et des stagiaires, différents dispositifs sont prévus. Ils s'appuient sur une volonté d'individualiser la formation en permettant de tenir compte du contexte d'exercice des activités professionnelles dans le cadre de l'alternance de la formation :

- en M1, il est prévu un accompagnement (en groupe de référence avec 1 tuteur pour 4 étudiants) de préparation, suivi et exploitation des stages d'observation et de pratique accompagnée, en lien avec un

premier écrit réflexif (introduction au mémoire). Ce dispositif permet également de placer l'étudiant dans la démarche de construction des compétences professionnelles (visite et entretien) ;

- en M2, les étudiants sont encadrés par un tutorat mixte (tuteur ESPE et tuteur « terrain »). S'appuyant sur des visites sur le lieu de stage en responsabilité, sur des activités réflexives de formation conduites à l'ESPE mais aussi en partenariat entre les deux formateurs, ce tutorat mixte permet d'envisager l'articulation nécessaire entre les activités de recherche et la construction des compétences professionnelles dans le cadre de l'exercice des activités d'enseignement. Les visites conjointes doivent permettre de mettre en cohérence les conseils des tuteurs et les axes de travail donnés aux stagiaires pour progresser. Au sein de l'ESPE, il est prévu un accompagnement (en groupe de référence avec 1 tuteur pour 4 étudiants) de préparation, suivi et exploitation du stage en responsabilité (pour les admis aux concours) ou du stage de pratique professionnelle (pour les non-admis aux concours), en lien avec la rédaction du mémoire. Si ce co-tutorat est un élément significatif d'un meilleur accompagnement des stagiaires, il demande une grande disponibilité des tuteurs et des temps réguliers de rencontre afin que les formateurs coordonnent leurs interventions et suivis.

### **Organisation spécifique pour certains étudiants et stagiaires**

- en M2, un dispositif spécifique permet aux lauréats du M1 n'ayant pas été admis au concours de poursuivre leur formation en M2 tout en bénéficiant de modules de renforcement et d'approfondissement pour le préparer à nouveau ;

- en 2ème année, les stagiaires déjà titulaires d'un master ou dispensés de condition de diplôme suivent une formation adaptée à leurs besoins et tenant compte de leur expérience antérieure. Cette formation est adossée en partie au M2 MEEF (1<sup>er</sup> degré ou 2nd degré ou CPE), complétée par d'autres formations, sans obligation de valider le M2 MEEF. En qualité de fonctionnaires-stagiaires, ils sont soumis à une obligation d'assiduité aux formations de toute nature et devront produire un écrit réflexif (mémoire). Une commission académique adapte les modalités et le contenu de la formation en fonction du parcours antérieur de ces lauréats. Des formations académiques peuvent venir compléter la formation à l'ESPE et des périodes d'observation dans d'autres cycles permettent aux étudiants d'élargir leurs connaissances de contextes d'enseignement autres que celui de leur stage en responsabilité ;

- en cas de difficultés avérées, une procédure d'aide peut être mise en place à la demande du professeur fonctionnaire stagiaire, du tuteur établissement, du chef d'établissement ou de l'IEN, du tuteur ESPE. L'aide apportée se fera sous forme de modalités adaptées, définies conjointement par les différents partenaires (modules de formation complémentaires, visite supplémentaire, etc...) définies conjointement entre les différents partenaires.

### **Formation à et par la recherche**

La formation à et par la recherche doit être le déclencheur de l'appétence à revenir un jour en formation continue et doit être le socle du développement d'une culture commune et transversale aux différentes mentions des masters MEEF. Dans ce but, ces masters sont adossés à un nombre conséquent de laboratoires de recherche et les formations s'appuient sur les ressources d'équipes de recherche engagées dans des recherches en éducation, sur les apprentissages ou dans des domaines scientifiques pouvant contribuer à la formation des professeurs et CPE.

Initiation à la recherche, séminaires de recherche disciplinaire et de recherche en éducation, journées d'études, colloques, etc sont autant de modules au cœur des formations MEEF afin que les futurs enseignants/CPE soient en capacité de faire évoluer et d'adapter leur pratique pédagogique au regard de l'actualité éducative. Ces modules visent à faire approcher aux étudiants la diversité des recherches en éducation, ainsi que les méthodologies qui sont les leurs et l'utilité de celles-ci pour la construction de résultats objectifs. L'autre but essentiel est de relier les « terrains » professionnels et les théories, afin de permettre l'élaboration d'une réflexion sur les pratiques pédagogiques destinées à nourrir l'évolution professionnelle tout au long de la carrière.

## Compétences communes et spécifiques développées

Outre les 14 compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation (en lien avec le référentiel de compétences des métiers du professorat et de l'éducation du 1<sup>er</sup> juillet 2013), plusieurs autres sont développées :

- les masters MEEF 1<sup>er</sup> degré et 2<sup>nd</sup> degré tendent à développer chez les étudiants et futurs enseignants les 5 compétences suivantes :

- maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique ;
- maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement ;
- construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves ;
- organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves ;
- Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves.

- le master MEEF Encadrement éducatif tend à développer chez les étudiants et futurs professionnels de l'éducation les compétences spécifiques aux conseillers principaux d'éducation :

- organiser les conditions de vie des élèves dans l'établissement, leur sécurité, la qualité de l'organisation matérielle et la gestion du temps ;
- garantir, en lien avec les autres personnels, le respect des règles de vie et de droit dans l'établissement ;
- impulser et coordonner le volet éducatif du projet d'établissement ;
- assurer la responsabilité de l'organisation et de l'animation de l'équipe de vie scolaire ;
- accompagner le parcours de l'élève sur les plans pédagogique et éducatif ;
- accompagner les élèves, notamment dans leur formation à une citoyenneté participative ;
- participer à la construction des parcours des élèves ;
- travailler dans une équipe pédagogique.

- le master MEEF parcours professeurs documentalistes tend à développer chez les étudiants et futurs professionnels de l'éducation les compétences spécifiques suivantes :

- maîtriser les connaissances et les compétences propres à l'éducation aux médias et à l'information ;
- mettre en œuvre la politique documentaire de l'établissement qu'il contribue à définir ;
- assurer la responsabilité du centre de ressources et de la diffusion de l'information au sein de l'établissement ;
- contribuer à l'ouverture de l'établissement scolaire sur l'environnement éducatif, culturel et professionnel, local et régional, national, européen et international.

Les formations intègrent également un enseignement visant la maîtrise d'au moins une langue étrangère en référence au niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues. Elles prennent également en compte les technologies de l'information et de la communication. Les étudiants et les enseignants sont formés à l'usage pédagogique des outils et ressources numériques. Elles intègrent leur mise en œuvre pour délivrer les enseignements et assurent l'acquisition des compétences qui y sont associées en référence au certificat informatique et internet de l'enseignement supérieur de niveau 2 « enseignant ».

Afin que tous les personnels concourent à des objectifs communs et puissent se référer à la culture commune de leur profession, il est nécessaire que, dès la formation initiale, des temps de formation communs aux 3 masters soient organisés.

### **Equipes pluricatégorielles**

Les formations MEEF sont dispensées par des équipes pédagogiques plurielles, intégrant aux côtés d'universitaires des professionnels de l'éducation :

- des PEMF et FA ou autres enseignants expérimentés notamment pour assurer le tutorat mixte des stagiaires durant les phases d'alternance ou pour intervenir dans la formation ;
- des enseignants d'école ou d'EPLE disposant d'une expertise spécifique ;
- des MAT désignés par les DSDEN et des professeurs/CPE d'accueil désignés par le rectorat pour accueillir en stage les étudiants de M1 ou les étudiants de M2 non admis aux concours ;
- des DEA, conseillers pédagogiques, COP, CPE ;
- des IEN 1er et 2nd degrés, des IA/IPR ;
- des partenaires de l'Ecole.

Ces équipes pluricatégorielles sont indispensables à la qualité professionnalisante des formations MEEF. Il conviendra d'augmenter les temps de rencontre et de travail entre ces différents acteurs afin d'articuler au mieux apports universitaires et apports du terrain et de réduire le décalage parfois ressenti par les étudiants entre les formations dispensées et l'adaptation à l'emploi. De même il sera opportun d'associer dès la conception les formateurs aux modules auxquels ils participent. Pour permettre l'illustration par des séquences concrètes, la co-intervention est également à développer (ce qui demandera des moyens humains et financiers conséquents).

### **Formation transversale**

La réflexion sur l'évolution de la formation transversale dans nos masters MEEF s'est appuyée sur les textes ministériels, notamment l'arrêté du 27 août 2013 fixant le cadre national des formations dispensées au sein des masters MEEF et la note interministérielle du 30 avril 2015 sur la mise en œuvre du tronc commun de la formation initiale des enseignants et personnels d'éducation.

L'architecture du tronc commun intègre des parcours structurés sur des logiques plurielles. L'idée principale est de combiner des parcours construits sur des logiques différentes selon l'objectif visé :

- une construction transversale : des modules communs entre les 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degrés/CPE ;
- une construction différenciée : des déclinaisons spécifiques par mention, une gamme d'options au choix des étudiants ;
- une construction itérative et progressive : certains thèmes sont abordés en M1 et repris en M2 ;
- une construction alternative : une articulation systématique entre les apports théoriques et des moments d'échanges avec des professionnels expérimentés.

Des choix différents peuvent être opérés quant à l'entrée retenue : historique, philosophie, juridique, sociologique, psychologique, psychologique.

Les regroupements des étudiants lors de ces temps de formation commune sont pensés selon les métiers, les cycles et le type de formation dispensée. Afin de rendre les formations plus professionnalisantes, il est nécessaire de :

- privilégier les expériences concrètes, en situation ;
- mobiliser les équipes plurielles ;
- s'appuyer sur la recherche ;
- intégrer le numérique dans les stratégies d'enseignement en formation et en situation professionnelle ;
- prévoir des temps communs réguliers et banalisés afin de mixer les publics ;
- développer des enseignements au sein des masters MEEF à partir d'objets communs qui permettent le décroisement, le travail par équipes, l'élaboration d'outils partagés.

Ce tronc commun est donc envisagé comme un axe structurant de la formation et qui renforce la professionnalisation des étudiants et fonctionnaires-stagiaires.

## Les modules de la formation transversale 1<sup>er</sup> degré

<b>S1</b>	<b>S2</b>
Psychologie des apprentissages scolaires 1 Philosophie de l'éducation Approches historique et sociologique du système éducatif et des publics scolaires Ecole maternelle 1 Initiation à la recherche (méthodologie) TUICE	Psychologie des apprentissages scolaires 2 Ecole maternelle 2 Socle commun / Evaluation Dimension éthique et juridique du métier Diversités et inclusions 1 1. Les difficultés d'apprentissage, les difficultés scolaires 2. L'éducation prioritaire (1) 3. L'école inclusive : les élèves à besoins éducatifs particuliers (1) - la loi du 11 février 2005 - les troubles des fonctions cognitives - les troubles spécifiques des apprentissages Initiation à la recherche (séminaire) TUICE
<b>S3</b>	<b>S4</b>
Diversités et inclusions 2 1. Autorité et gestion du climat de classe 2. La grande difficulté scolaire, le décrochage scolaire et la prévention de l'illettrisme 3. L'éducation prioritaire (2) 4. L'école inclusive : les élèves à besoins éducatifs particuliers (2) - les enfants malades - les troubles du comportement - les enfants à haut potentiel intellectuel - les élèves allophones nouvellement arrivés ou issus de familles itinérantes et de voyageurs Communication, voix, corps, langage Recherche : séminaire LV TUICE ARP	Suivi éducatif de l'élève, relations école familles Travailler en interdisciplinarité LV TUICE ARP

## Les modules de la formation transversale 2<sup>nd</sup> degré/CPE

<b>S1</b>	<b>S2</b>
Psychologie du développement Psychologie des apprentissages Philosophie de l'éducation Approches historique et sociologique du système éducatif et des publics scolaires	Dimensions éthique et juridique du métier Diversités et inclusions 1 1. Les difficultés d'apprentissage, les difficultés scolaires 2. L'éducation prioritaire (1) 3. L'école inclusive : les élèves à besoins éducatifs particuliers (1) - la loi du 11 février 2005 - les troubles des fonctions cognitives - les troubles spécifiques des apprentissages Socle commun de connaissances, de compétences et de culture/évaluation
<b>S3</b>	<b>S4</b>
Diversités et inclusions 2 1. Autorité et gestion du climat de classe 2. La grande difficulté scolaire, le décrochage scolaire et la prévention de l'illettrisme 3. L'éducation prioritaire (2) 4. L'école inclusive : les élèves à besoins éducatifs particuliers (2) - les enfants malades - les troubles du comportement - les enfants à haut potentiel intellectuel - les élèves allophones nouvellement arrivés ou issus de familles itinérantes et de voyageurs Suivi éducatif ; orientation ; relation école – famille Méthodologie et séminaires de recherche en éducation LV ARP	Communication, voix, corps, langage Travailler en interdisciplinarité Séminaires de recherche en éducation LV ARP

Un module optionnel « pédagogie par l'action citoyenne » mis en place à la rentrée 2016 pour les parcours adaptés et DU MEEFA, et à la rentrée 2017 pour tous.

## **Internationalisation des formations**

### **• Master MEEF Premier degré**

Persuadés que l'ouverture sur l'Europe et le monde est un gage d'excellence, et soucieux de répondre aux recommandations ministérielles visant à faire en sorte que la mobilité des étudiants devienne la règle et non plus l'exception, nous offrons à nos étudiants la possibilité d'internationaliser leur formation.

Dans le cadre de notre master MEEF, nous leur proposons d'effectuer un stage à l'étranger à l'occasion du second semestre et/ou du quatrième semestre du master. Les objectifs principaux de ces stages sont de permettre aux étudiants d'enrichir leur formation par la découverte de systèmes éducatifs différents du système français et d'initier un dialogue interculturel avec les enseignants des écoles hôtes. Pour les stages dans les pays à forte immigration, cela permet également d'amener à un regard plus subtil sur la culture d'origine de leurs futurs élèves issus de l'immigration. Pour les stages en Europe, enfin, cela conforte une conscience citoyenne européenne.

Deux stages différents sont proposés :

1. des stages qui s'ajoutent aux stages obligatoires et qui constituent des UE transversales. Ces stages, d'une durée d'une à deux semaines, ont lieu pendant les vacances scolaires (vacances d'hiver ou de printemps). Ils sont en principe plus orientés sur l'observation que sur la prise en main de classe ;
2. des stages qui remplacent les stages obligatoires, d'une durée, donc, de deux semaines. Ils ont lieu, si possible, sur les mêmes périodes que les stages en France et suivent le même cahier des charges, avec les adaptations nécessaires à ce type de stage. Ils sont évalués suivant les mêmes modalités que pour les stages se déroulant dans l'académie de Dijon.

Plusieurs partenariats différents rendent possibles ces stages, avec des différences plus ou moins sensibles sur leur contenu :

1. des stages en partenariat avec des écoles européennes : Bruxelles, Bergen (Pays-Bas) ;
2. des stages avec des écoles françaises à l'étranger : Barcelone, Amsterdam ;
3. des stages plutôt orientés sur l'observation et l'analyse de pratiques, organisés par des universités partenaires (Volograd), des Instituts français (Cluj – Roumanie ; Prague) ;
4. des stages organisés par le département de formation des enseignants d'universités partenaires, en lien avec les responsables du premier degré : Koudougou (Burkina-Faso), Nara (Mali), Staffordshire (Angleterre) ;
5. des stages organisés directement avec des écoles partenaires : écoles bilingues (USA, Maroc) ou francophones (Dakar, Sénégal) ;
6. des stages organisés avec des alliances françaises : Foligno (Italie, stage en immersion).

Tous les stages donnent droit à une bourse, sauf pour les étudiants stagiaires de master2 (qui peuvent néanmoins prétendre à une modeste aide pour les destinations les plus coûteuses). Certaines mobilités ont été financées ces deux dernières années par l'Europe (comenius regio avec le Staffordshire). Le Conseil Régional de Bourgogne finance également des bourses pour nos étudiants dans le cadre de projets « fond jeunes solidaires ». D'autres partenaires de l'Ecole peuvent également participer au financement de certaines mobilités – MAIF et MGEN notamment.

### **• Master MEEF 2<sup>nd</sup> degré et encadrement éducatif**

Grâce à des partenariats européens et internationaux, l'ESPE et les UFR s'efforcent d'offrir aux étudiants l'opportunité de découvrir des systèmes éducatifs et des pratiques pédagogiques différents de ceux existant en France. Ces mobilités doivent leur permettre d'enrichir leur formation par la découverte de systèmes éducatifs différents du système français et d'initier un dialogue interculturel avec les enseignants des établissements hôtes.

## 2. DU MEEFA

Ce DU qui s'adresse prioritairement aux fonctionnaires-stagiaires titulaires d'un master MEEF doit permettre de les accueillir de manière très différente des lauréats titulaires uniquement d'un M1 et des parcours adaptés (lauréats titulaires d'un M2 non MEEF ou dispensés des titres requis). En effet le cursus MEEF leur a permis d'acquérir une grande partie des compétences et connaissances requises pour exercer un des métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation :

- ils ont suivi et validé les enseignements du tronc commun avec les M2 MEEF ;
- ils ont (normalement) acquis un EC de langues, attestant du niveau B2 ;
- ils ont (normalement) acquis des compétences numériques en relation avec le référentiel C2i2e ;
- ils ont réalisé un mémoire de master ;
- ils ont validé des EC de stage (stage d'observation et de pratiques accompagnée dans l'Education Nationale).

En revanche, du point de vue professionnel,

- ils n'ont pas l'expérience professionnelle acquise par les étudiants qui ont suivi une formation en alternance en M2 avec un stage en responsabilité à mi-temps ;
- ils n'ont pas bénéficié du dispositif d'accompagnement renforcé à l'entrée dans le métier (tutorat mixte).

Cette offre de formation repose sur des modules spécifiques au sein de diplômes d'université ou d'autres masters concernés par la formation des professeurs, personnels d'éducation, personnels d'éducation ou encore au sein du Plan académique de formation ou d'autres dispositifs (magister, conférences pédagogiques, formations hybrides...).

On parlera d'un niveau 2 de la formation MEEF permettant de compléter, par des acquisitions supplémentaires, les compétences déjà acquises durant les semestres de Master MEEF.

### **Objectifs de la formation**

Deux enjeux principaux :

1. accompagner l'entrée dans le métier et la construction d'une posture professionnelle.

Il s'agit notamment de faire acquérir les compétences liées à la gestion de la classe et à amener le stagiaire à s'investir de façon constructive dans les différents collectifs.

Il s'agit de permettre au stagiaire de mettre en place et maintenir un cadre qui favorise un déroulement efficace des activités usuelles de classe en développant l'ensemble des compétences attendues, en lien avec la compétence P4 du référentiel : « Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves ».

Il s'agit également d'accompagner les stagiaires dans la construction de leur posture professionnelle au sein d'un établissement, d'une équipe et d'une communauté éducative en référence aux compétences 10 et 11 du référentiel et notamment (10 « contribuer à l'action de la communauté éducative » et 11 « coopérer au sein d'une équipe ») ;

2. approfondir et renforcer les compétences du stagiaire dans trois grands champs :

a) élargir et approfondir la formation par rapport aux grands enjeux de la refondation de l'école.

Renforcer les compétences par rapport à de nouveaux contextes d'exercice du métier.

Il s'agit de continuer à construire la culture commune à tous les enseignants et personnels d'éducation en relation notamment avec les compétences suivantes :

- faire partager les valeurs de la République ;
- inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école.

b) Enrichir l'expertise du stagiaire sur les questions d'apprentissages et renforcer les connaissances et les compétences d'analyse dans le champ des didactiques disciplinaires. Ce champ porte notamment sur les compétences suivantes :

- P1. maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique ;
- P3. construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves ;
- P4. organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves ;
- P5. évaluer les progrès et les acquisitions des élèves ;
- P9. intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier ;

c) construire un projet collectif, ancré sur un établissement (école, collège ou lycée) ou sur plusieurs établissements d'un même secteur géographique.

Dans son action au sein de la communauté éducative il s'agit d'amener le stagiaire à développer les compétences 10, 11, 12 et 13 du référentiel de compétences :

- 10. coopérer au sein d'une équipe » ;
- 11. contribuer à l'action de la communauté éducative » ;
- 12. coopérer avec les parents d'élèves » ;
- 13. coopérer avec les partenaires de l'école ».

Ce projet, s'appuyant sur les compétences et les connaissances acquises dans le master, a pour objectif une action et/ou une production de ressource (par exemple, ressource pour l'enseignement, l'éducation ou la formation sous forme de publication, de ressource numérique ou de dispositifs utilisables par d'autres enseignants).

La forme rédigée de cette production collective, ainsi que sa soutenance, constitue le dossier réalisé en vue de la validation de chaque fonctionnaire-stagiaire dans le cadre de sa formation.

### **3. Master PIF : parcours 2A2P « Accompagnement et Analyse des Pratiques Professionnelles »**

L'introduction de la quatrième mention *Pratiques et Ingénierie de la Formation* a subi un retard conséquent à l'ESPE Dijon : prévue dès 2015, elle ne sera finalement mise en place que pour ce nouveau contrat.

Cette mention est co-accréditée avec l'ESPE de Franche Comté. Deux UE sont mutualisées avec Besançon : l'UE1 Initiation à la recherche et l'UE2 Analyse des pratiques professionnelles. Au cours du contrat un autre parcours mutualisé sera mis en place qui concernera les publics à besoins spécifiques.

Le parcours 2A2P de l'ESPE de Dijon « Accompagnement et analyse des pratiques professionnelles » correspond à une forte demande. Il est très attendu par :

- le Rectorat pour la formation des formateurs susceptibles d'intervenir en ESPE (FA, PEMF) ;
- par des tuteurs en établissement scolaire ;
- par des collègues du premier et second degré qui cherchent à acquérir de nouvelles connaissances et à développer de nouvelles compétences.

**Objectifs** : développer des compétences pour devenir formateur en intégrant des savoirs théoriques liés à la formation des adultes avec une spécialisation vers à l'accompagnement et à l'analyse des pratiques.

**Compétences développées** dans ce master :

- analyse des besoins et attentes des formés ;
- conception de séquences de formation ;



- mise en oeuvre de formations articulant savoirs théoriques et savoirs d'expérience ;
- utilisation « d'outils » théoriques spécifiques pour analyser les pratiques ;
- évaluation des formations ;
- accompagnement des formés.

**Organisation de la formation** : une année de Master 1 avec un volume de 150h de formation et un stage accompagnement. L'année de Master 2 s'organise avec un volume de 150h et un stage « accompagnement/analyse de pratique » qui donne lieu à un TER.

L'encadrement de ce master sera assuré en partie par des enseignants-chercheurs et des formateurs de l'ESPE de Bourgogne, ainsi que d'autres chercheurs de l'ESPE de Franche-Comté. Les formations et suivis de stage seront assurés par les formateurs de l'université de Bourgogne et du Rectorat en fonction de leurs expériences professionnelles, de leurs compétences et de leur domaine de recherches.

**Organisation du master** : les formations se déroulent sur deux semaines de formation bloquées (semaine complète de formation) et en formations filées les samedis (7h de formation le samedi) pour permettre à tous d'accéder à ce master dans de bonnes conditions de faisabilité. Les deux semaines bloquées (5 x 8h par semaine) s'effectuent durant les semaines universitaires avec une semaine à la Toussaint, et une semaine durant les vacances scolaires de février.

- 2 semaines : 2 x 40 h = 80 h
- 10 samedis de 7h = 70 h
- soit une année de 150h de formation

Ce master MEEF est organisé selon une architecture intégrant une formation professionnalisante avec une initiation forte à la recherche, au travers de cinq unités d'enseignement rapportées aux classes de situations professionnelles :

1. unité « **accompagnement** » ;
2. unité « **analyse de pratique** » ;
3. unité « **recherche en éducation et formation** » ;
4. unité « **culture professionnelle** » ;
5. unité « **mémoire** » qui inclut le mémoire professionnel et le mémoire.

Avec l'obtention de ce master, l'enseignant pourra s'investir dans la formation à plusieurs niveaux pour :

- être tuteur en établissement ;
- faire des interventions ponctuelles en ESPE disciplinaires ou transversal ;
- être responsable des « Groupes de Références » en M1 et M2 ;
- pour devenir formateur académique (2<sup>e</sup> degré) ;
- pour devenir maître formateur (CAFIPEMF 1<sup>er</sup> degré).

#### 4 - Continuum de formation

Une attention toute particulière sera accordée au continuum de formation, dans le cadre de la formation des futurs enseignants premier et second degrés, ainsi que de celle des CPE.

Le parcours de préprofessionnalisation est introduit dans toutes les maquettes des UFR depuis maintenant de nombreuses années. La nouvelle offre devra savoir faire évoluer cette option en fonction des différents parcours des étudiants.

Ce parcours optionnel de préprofessionnalisation aux métiers de l'éducation et de la formation (Prépro MEF) s'adresse aux étudiants de licence qui envisagent une carrière dans l'enseignement, l'éducation ou la formation. Il permet la découverte du monde éducatif par le biais de stages et donne des

enseignements de base en cohérence avec les contenus des masters proposés à l'uB dans les domaines cités précédemment.

Le but est d'offrir en Prépro MEF1 des enseignements relativement généraux – et donc pertinents pour un large éventail de parcours universitaires – puis de les resserrer en Prépro MEF 2 sur des contenus plus ciblés et plus spécifiquement liés aux problématiques éducatives ou de formation. Cela permet aux étudiants de préciser leur projet professionnel sans pour autant obérer leurs possibilités de réorientation. Ce parcours est ouvert à tous les étudiants sauf ceux de LEA et STAPS, filières déjà professionnalisées. Il se déroule sur deux années de licence, en licence 1 et 2 ou licence 2 et 3 selon les filières.

La licence EFEC quant à elle ne doit pas, bien sûr, être une licence tubulaire qui mènerait exclusivement aux masters Encadrement éducatif et Premier degré. Néanmoins elle doit permettre de consolider la formation et préparer les étudiants de master en amont afin d'une part de conforter leur projet professionnel, d'autre part d'alléger l'enseignement de master tout en l'approfondissant.

La formation continuée sera traitée dans la partie 4 des axes stratégiques.

## **c) Département Sciences de l'éducation**

### **1. Licence en Sciences Humaines et Sociales, Mention Sciences de l'éducation, parcours EFEC (Education Formation Enseignement Culture)**

#### **Description de la formation**

Les principales disciplines enseignées dans la licence de Sciences de l'Éducation sont la sociologie de l'éducation, l'économie de l'éducation, la philosophie et l'épistémologie, l'histoire de l'éducation, les outils méthodologiques quantitatifs et qualitatifs en sciences humaines et sociales.

Les compétences acquises sont à la fois théoriques et méthodologiques, orientées vers des activités d'analyse comparative et de synthèse sur les situations, les systèmes ou les projets de l'éducation, de la formation et de la culture :

- Communication écrite et orale : maîtriser la langue française écrite et orale.
- Sociologie : maîtriser les outils et les techniques utilisés en Sciences Sociales aussi bien qualitatifs (enquête, observation) que quantitatifs (statistiques) ; acquérir des connaissances récentes sur le fonctionnement de l'école issues de la recherche sociologique ; analyser différents objets par les processus sociaux susceptibles de les expliquer : inégalités sociales d'accès et de réussite scolaire, scolarité des filles et des garçons et rapports de genre dans l'école, relations familles-école, échec scolaire.
- Économie : sensibiliser aux théories et aux principaux concepts des économistes en matière d'éducation ainsi qu'aux méthodes empiriques utilisées, souvent quantitatives. Les objets sont la demande d'éducation, l'offre d'éducation, l'intervention de l'État, la relation formation-emploi, le capital humain et la notion de compétence.
- Études comparées : connaître le fonctionnement des systèmes éducatifs étrangers (enquêtes internationales, mesure de l'efficacité et de l'équité des systèmes), pouvoir ainsi porter une meilleure appréciation sur le système éducatif français.
- Philosophie : être à l'aise dans l'analyse conceptuelle d'une situation éducative, d'une institution, d'un projet de formation ; envisager les enjeux éthiques, politiques, épistémologiques de l'action en éducation et formation ; prendre du recul historique et conceptuel par rapport aux façons courantes de concevoir l'éducation et la formation. Les cours de philosophie ont aussi pour objet l'épistémologie générale, l'interrogation sur les conditions et la valeur des discours de nature scientifique. Ils s'attachent enfin à l'apprentissage de l'argumentation et de la logique non formelle.

- Culture : approfondir ses connaissances dans des domaines divers tels que la culture scientifique, la culture et les pratiques corporelles, la culture humaniste...
- Psychologie : connaître les méthodes et les principaux courants théoriques visant à décrire et à expliquer les comportements humains et leur développement. Une place centrale est accordée aux théories du développement cognitif, social et affectif (développement de l'enfant et de l'adolescent) et à la psychologie des apprentissages dans ses dimensions cognitives (fonctionnement de la mémoire et de l'attention, raisonnement, résolution de problème, automatismes), sociales (socioconstructivisme et apprentissage coopératif) et conatives (motivation, résignation acquise, sentiment de compétence perçue).
- Une langue dont le niveau atteindra progressivement durant les trois années de licence au moins le niveau B2 du cadre européen de références pour les langues.

### Options

La licence est organisée en 5 UE, qui se retrouvent sur les 3 années de licence : UE1 - Enjeux de l'éducation et de la formation ; UE 2 - Publics en éducation et formation ; UE 3 - Cultures, savoirs, compétences, transmission, UE 4 - Méthodes du travail universitaire ; UE 5 - Préprofessionnalisation.

En L1, les 5 UE sont communes à tous les étudiants.

En L2, la licence offre chaque semestre deux blocs d'options. Chacun se compose de trois Éléments Constitutifs reliés aux trois pôles de formation : Education Formation, Enseignement et Culture, afin que les étudiants bénéficient d'une ouverture sur chacun des domaines et affinent ainsi leur projet professionnel.

En L3 les étudiants sont invités à choisir une des trois options suivantes, en fonction de leur projet professionnel ou de l'orientation qu'ils veulent donner à leurs études :

- Enjeux contemporains en Education Formation ;
- Initiation aux disciplines scolaires ;
- Éducation artistique et culturelle.

### Modalités

La première année de licence a ouvert à la rentrée 2015 à Dijon et ouvre à Nevers à la rentrée 2016.

La troisième année de licence est accessible en formation en présence ou en formation à distance, sous réserve de répondre aux critères d'éloignement ou d'empêchement majeur définis par le CFOAD. La formation de L1 à Dijon et Nevers est rigoureusement identique ; en L3, la formation en présence et à distance sont elles aussi strictement les mêmes quant aux contenus de formation, aux modalités de contrôle des connaissances, et, sauf exceptions, quant à l'équipe enseignante.

### Poursuite d'études et débouchés

Cette formation en trois ans permettra aux étudiants d'intégrer les différents masters en éducation-formation-enseignement ou culture portés par l'ESPE :

- Master Recherche en Sciences de l'éducation « Recherches et études en éducation » ;
- Master MEEF Premier degré ;
- Master MEEF Encadrement éducatif ;
- Master Ingénierie des métiers de la culture et de la formation.

Les débouchés de cette formation se trouvent dans les champs d'activité suivants :

- métiers de l'enseignement, de l'éducation, de la formation (Education Nationale et hors Education nationale) - métiers de la recherche en éducation ;
- métiers du travail social, de l'animation sociale et socioculturelle, de l'insertion ;
- emplois de conseillers, de consultants formation ;
- concours administratifs ;

- postes de chargés de mission, responsables d'évaluation dans des collectivités locales ou des institutions nationales ou internationales.

## 2. Master Recherche en Sciences de l'éducation : « Recherches et études en éducation »

### Description de la formation

L'objectif essentiel du Master est de former des chercheurs et des spécialistes de l'éducation et de l'enseignement. Il a pour objectif une formation de haut niveau sur le plan méthodologique et épistémologique : économie de l'éducation, sociologie de l'éducation, méthodes quantitatives et qualitatives de recherche, analyse des données, utilisation de logiciels de traitement des données afin de permettre l'évaluation de l'efficacité des politiques et programmes d'intervention en éducation, éthique de la recherche et de l'expertise. Le parcours proposé vise la production de connaissances sur la structuration des systèmes éducatifs tant au niveau international, national que local et leur évaluation. Le master mention Sciences de l'éducation est adossé à l'IREDU- EA 7318 (Institut de Recherche sur l'Éducation). L'IREDU s'appuie lui-même sur l'École doctorale 491 « Langages, Idées, Sociétés, Institutions, Territoires » de l'université de Bourgogne.

Deux axes structurent le projet scientifique de l'IREDU, et alimentent la formation dans les différents masters proposés dans la mention. Le premier axe se focalise sur la question des conditions de réussite des élèves et des étudiants. L'enjeu est de comprendre comment se structurent les inégalités entre les élèves, tout au long de leur parcours scolaire, et comment les politiques publiques éducatives peuvent contribuer à les réduire. Les travaux sur l'évaluation des acquis et des compétences des élèves et étudiants, dont plusieurs recherches au sein du précédent contrat ont pu en montrer les effets sur la progression des élèves, s'inscrivent dans ce thème. Ils vont être complétés par des recherches sur le rôle des ressources scolaires, sociales et économiques qui vont influencer la réussite. Enfin, une réflexion sur l'influence des acteurs et des politiques publiques de différents dispositifs (supposés améliorer la réussite) complètera ce thème.

Le deuxième axe s'inscrit dans le prolongement du thème 2 du précédent contrat, tout en cherchant à mieux intégrer l'analyse des processus d'orientation scolaire et professionnelle aux travaux sur la relation formation-emploi. Dans le cadre des liens avec le CEREQ, la question de la valeur des diplômes et des formations a fréquemment été étudiée à partir de travaux principalement quantitatifs sur l'insertion des jeunes. En se centrant sur une analyse longitudinale des trajectoires scolaires puis professionnelles et des correspondances/non correspondances entre formation et emploi, l'enjeu sera de contribuer à la compréhension des mécanismes de construction des parcours au sein du système éducatif puis sur le marché du travail, au sein des professions.

Les compétences visées sont les suivantes :

- **Problématiser** : synthétiser les informations apportées par des sources scientifiques et professionnelles en présentant les concepts, notions et références théoriques, les connaissances établies sur le sujet et les différents points de vue pour démontrer une compréhension d'une situation-problème, organiser sa réflexion autour d'un cadre d'analyse, formaliser une problématique en lien avec la situation.
- **Evaluer** : exploiter des informations quantitatives ou qualitatives, mesurer et analyser les effets des actions entreprises et anticiper les évolutions possibles : tableaux de bord, indicateurs, outils de pilotage, bases de données...
- **Coordonner** : orienter ou ajuster une politique en fonction des analyses effectuées, proposer une vision prospective, définir une stratégie au regard des analyses d'efficacité internes/externes et présenter les conditions de sa mise en œuvre.
- **Développer** : communiquer les résultats d'une recherche ou d'une expertise, aider à la mise en œuvre des préconisations notamment pour les deux masters PESE et CCRF.

Des mutualisations sont prévues entre le M1 « Recherches et études en éducation » et le M1 « Ingénierie des métiers de l'éducation et de la formation ». De la même façon, au niveau du M2, des tronc communs au niveau des UE fondamentales sont prévus (économie-sociologie-méthodologie) entre le M2 Recherches et études en éducation et les M2 Conseiller, consultant, responsable formation et Pilotage des systèmes éducatifs.

### **Modalités**

Le M1 Recherches et études en Education, le M2 Recherches et études en Education sont également offerts en formation à distance, sous réserve de répondre aux critères d'éloignement ou d'empêchement majeur définis par le CFOAD, ainsi qu'aux exigences de maîtrise de la langue française définies par l'uB. La formation est strictement identique à la formation en présence quant aux contenus de formation, aux modalités de contrôle des connaissances, et, sauf exceptions, quant à l'équipe enseignante.

### **Accès**

L'accès à ce parcours de master est de droit pour les étudiants de la licence EFEC portée par l'ESPE de l'université de Bourgogne. Sur avis d'une commission pédagogique, l'accès au niveau M1 est possible pour les titulaires d'une licence ou d'un diplôme équivalent obtenu dans les domaines disciplinaires Droit, Économie, Sciences Humaines et Sociales. L'accès en M2 Recherches et Études en éducation est soumis à l'acceptation d'un projet de recherche par un enseignant chercheur du département Sciences de l'éducation ou plus généralement de l'ESPE.

Le niveau de compétences en langues C1 sera requis pour toute demande d'admission en M1 et M2, conformément aux préconisations de l'uB.

### **Poursuite d'études et débouchés**

Le M1 donne accès au M2 recherche et aux deux M2 professionnels offerts par l'Institut Denis Diderot. Le Master 1 et 2 opère une socialisation professionnelle et scientifique d'étudiants se destinant au doctorat et aux métiers de la recherche en éducation.

L'objectif essentiel du Master Éducation et Formation « Recherches et études en éducation » est de former des professionnels de haut niveau, que ce soit dans le secteur de la recherche ou de l'évaluation des politiques publiques. Les débouchés professionnels sont les suivants :

- chargé d'études, conseiller recherches, conseiller études et analyse ;
- assistant de recherche ;
- chef de projets, responsable de projets éducatifs et de formation, privés ou publics ;
- responsable de l'évaluation d'une politique publique ;
- concours administratifs et insertion dans l'université.

Le prochain contrat devra permettre à cette licence de se consolider, tant en ce qui concerne ses effectifs, ses lieux d'implantation entre Dijon et Nevers et ses objectifs de formation. Des partenariats culturels notamment ont d'ores et déjà été noués avec les différents partenaires culturels de Bourgogne. Il faut en outre donner à cette licence une envergure internationale et sensibiliser les étudiants aux inégalités sociales, en reconnaissant leur implication dans diverses associations qui se consacrent à la lutte contre toute forme de discrimination ou d'inégalité.

### 3. Cadre institutionnel et financier

Cette nouvelle offre de formation n'est envisageable qu'avec le soutien de l'université de Bourgogne, bien sûr, dont elle est une des composantes, mais aussi de celui du rectorat.

Les relations avec le rectorat ont été contractualisées dans une convention comportant deux volets : une convention générale et un avenant qui précise les relations pour l'année en cours.<sup>8</sup>

Au cours du contrat 2017-2021 les différentes possibilités mises en place afin de permettre un dialogue régulier et constructif doivent être maintenues, voire consolidées.

Il s'agira ainsi de poursuivre les discussions régulières engagées au sein de réunions mensuelles, en comité restreint, afin d'aborder tous les dossiers en cours mais aussi dans le cadre du comité de pilotage qui permet des entretiens réguliers avec les différents responsables du rectorat.

Il est en outre souhaitable de poursuivre le développement des liens entre inspecteurs et coordonnateurs de parcours 2<sup>nd</sup> degré ou responsables de master : ils permettent de faire le point notamment sur la mise en œuvre de la formation et sur des situations parfois problématiques de stagiaires qu'il faut analyser et suivre. De même les responsables de site 1<sup>er</sup> degré travaillent en collaboration étroite avec les équipes de terrain et les DSDEN. Il est à cet égard indispensable de renforcer la coordination entre les quatre DSDEN qui vient d'être instituée par le recteur afin d'harmoniser les pratiques.

Par ailleurs toutes les lignes d'action mises en place lors du précédent contrat devront être poursuivies.

#### **Lignes d'action entre l'ESPE et le rectorat pour suivre les étapes de l'acquisition du référentiel de compétences par le stagiaire**

Des liens sont établis entre établissement-école/rectorat/ESPE avec comme supports des documents complétés :

- par les tuteurs « terrain » (fiches de positionnement, bilan intermédiaire, bilan final qui déclinent les champs de compétences du référentiel) ;
- par les formateurs (ESPE ou rectorat) lors des deux visites conseils (dans le 2<sup>nd</sup> degré) et quatre visites conseils (dans le 1<sup>er</sup> degré) obligatoires durant l'année de stage ;
- par une visite supplémentaire d'un formateur à la lecture/interpellation des documents d'aide et suivi des professeurs en difficultés : ceci peut déboucher sur une formation complémentaire et un suivi particulier, hors maquette master ; ces documents d'aide sont établis par le chef d'établissement ou par le directeur d'école ou encore par les tuteurs qui alertent en cas de situation fragile.

Une visite d'inspection obligatoire en fin de parcours (mars-mai) permet un bilan de la formation et des compétences professionnelles maîtrisées.

Dans le 2<sup>nd</sup> degré, une plateforme de suivi des stagiaires ouverte et visible par les acteurs de la formation : inspecteurs, service scolarité ESPE, services rectorat (DIRH, SG, DOSSUPP, DEC) est mise à disposition de tous.

Lors des journées de formation des tuteurs, nous sensibilisons les tuteurs à l'entretien d'explicitation ainsi qu'à la rédaction adéquate des comptes rendus de visites en lien avec les compétences décrites dans le référentiel. Afin d'aider les tuteurs, nous avons créé un document qui décline les descripteurs et précise les observables liés aux compétences que l'on peut attendre d'un M2 fonctionnaire-stagiaire alternant.

Fin août, une semaine d'accueil des professeurs fonctionnaires stagiaires donne l'occasion de partir d'une bonne lecture de ce référentiel avec les tuteurs, les professeurs-stagiaires et les inspecteurs.

Cette offre de formation s'adosse par ailleurs au budget de projet.<sup>9</sup>

---

<sup>8</sup> Voir annexes

<sup>9</sup> Voir annexes

Etabli pour la première fois dans le cadre du dossier d'accréditation initial de l'ESPE puis retravaillé pour l'année universitaire 2014-2015, en étroite collaboration avec le rectorat, il est devenu un levier pluriannuel qui encadre l'offre de formation, et tout particulièrement celle du département MEEF. La convention d'application de la convention cadre conclue avec le rectorat en 2016 le conçoit comme un outil central de répartition des moyens. Pour l'année 2016-2017, il sera adapté pour répondre à cette exigence et sera probablement recentré sur une année universitaire, perdant ainsi sa vision prospective. Il aura vocation à traduire l'engagement pluri-annuel des différents partenaires.

## **B. Partenariats**

### **1. uB-UFC**

Les ESPE des deux académies ont été concentrées durant ce contrat sur la mise en place des différentes instances, les différentes formations et l'urgence des situations à gérer. Néanmoins les deux équipes se sont rencontrées régulièrement, afin d'évoquer les dossiers communs. Nous avons ainsi accueilli des fonctionnaires-stagiaires de Franche-Comté dans des masters que nous avions et qui n'existaient pas à Besançon (parcours musique).

Nous avons pris la décision de monter ensemble la quatrième mention MEEF, Pratiques et Ingénierie de la Formation, mutualisant certaines UE de M1 et M2 tout en gardant nos parcours spécifiques.<sup>10</sup>

De même, à l'instigation des deux présidents de Conseils d'école a été instituée une rencontre au moins biannuelle afin de rapprocher les deux ESPE.

Au cours du prochain contrat devra être discutée la situation délicate des formations à petits flux de certains parcours de master MEEF. Plus largement, les liens entre les deux ESPE devront être resserrés de telle sorte que les maquettes du département MEEF à Dijon et de l'ESPE à Besançon soient élaborées en étroite collaboration dans la perspective du contrat 2022-2026.

### **2. Partenariats culturels**

#### **a) IREM**

La dynamique des liens avec l'IREM devra être poursuivie.

En effet, durant le précédent contrat, des groupes de travail de l'Irem ont été ouverts aux formateurs de l'ESPE, et l'un d'eux vient d'être créé dans ce but (groupe "cycle 3"). Dans le cadre de la Formation de formateurs, des journées sont organisées en partenariat avec l'IREM. Certaines d'entre elles ont été également proposées dans le cadre du cursus des étudiants M2. Des journées de formation organisées conjointement par l'IREM et l'ESPE accueillent à la fois des formateurs, des professeurs titulaires et des stagiaires de l'ESPE. Les thèmes abordés peuvent concerner, à titre d'exemple, la plateforme WIMS et la classe inversée, enseigner les mathématiques à partir des grandeurs, ou la didactique des mathématiques. Nous travaillons également ensemble à l'organisation de la semaine des mathématiques.

Le prochain contrat sera l'occasion de renforcer ces liens, par exemple en collaborant de manière plus étroite dans les rallyes (collège et lycée) régionaux de Bourgogne. A terme il s'agira de développer des projets de recherche communs, en particulier en didactique des mathématiques ou encore à propos de l'histoire des mathématiques.

#### **b) Partenariats culturels**

Pour développer des partenariats avec le secteur culturel, l'ESPE bénéficie du très riche réseau de relations bâti depuis plus de vingt ans par l'ex-IUP Denis Diderot, devenu Département Denis Diderot

---

<sup>10</sup> Voir annexes mais aussi l'offre de formation du département MEEF

intégré à la composante. Ce réseau est constitué des principaux acteurs culturels de l'agglomération dijonnaise et de la Région Bourgogne Franche-Comté, ainsi que des 1300 anciens étudiants des masters IMC et IPii. De nombreux professionnels de la culture participent régulièrement ou ponctuellement aux enseignements du Master IMC, qui représentent des institutions telles que le Théâtre Dijon Bourgogne, le Consortium, La Minoterie, Le Lab, l'Atheneum, Art Danse, Zutique Productions... En outre, les étudiants du master IMC ont à concevoir et mettre en œuvre, dans le cadre des Brigades d'Action Culturelle, une action définie et conduite en lien étroit avec une structure professionnelle. A l'occasion de ces travaux, des partenariats renforcés ont pu être mis en œuvre avec par exemple le Consortium, le FRAC, le TDB, Itinéraires singuliers, Interlude, De Bas Étages...

Des démarches ont été entreprises pour redéployer ces partenariats au bénéfice de l'ensemble des étudiants de l'ESPE, en orientant plus spécialement les actions et interventions vers l'Éducation artistique et culturelle, dans le cadre de la mise en œuvre de la circulaire du 3 mai 2013. Notamment l'intervention de médiateurs culturels en L3 EFEC, la participation active aux instances chargées de l'éducation artistique et culturelle (Pôle Ressource EAC Théâtre, groupe de pilotage mis en place par la DRAC), la programmation de représentations théâtrales, la participation institutionnelle à l'organisation d'un colloque proposé par La Minoterie (Pôle de création jeune public).

En Licence EFEC, les étudiants de L2 suivent obligatoirement des enseignements culturels dans le cadre des UE "mineures" ; ceux de L3 ont la possibilité de suivre un parcours optionnel "Culture/Animation". Enfin, tous les étudiants ont la possibilité de suivre les UE transversales proposées par l'Atheneum, centre culturel de l'Université de Bourgogne.

Pour conclure sur cet axe fondamental pour l'ESPE une convention avec la DRAC va être signée à l'automne prochain, afin de contractualiser les différents dispositifs mis en place.

De même un partenariat étroit est en cours de finalisation avec l'Atheneum, centre culturel de l'université de Bourgogne.

**Malgré la situation financière très contrainte de l'ESPE de Dijon, il s'agira durant le nouveau contrat de réaffirmer la place dominante de la culture dans toutes les formations de l'ESPE, et tout particulièrement dans la licence EFEC qui doit assurer aux étudiants une ouverture et une curiosité les plus larges possible.**

### **c) partenariats avec différentes structures liées à l'Éducation**

Les partenaires participant aux formations sont nombreux : DRAC, CANOPE, fédérations des parents d'élèves, Bourgogne Coopération, MAIF, MGEN, MAE, ASL, CASDEN, CME, etc...

Ils participent, dans leurs divers domaines, au développement des compétences des futurs enseignants, leur apportent des outils pédagogiques ou des aides à l'exercice du métier.

Dans le cadre des projets à réaliser dans le DU MEEFA, leur expertise est précieuse et permet aux étudiants fonctionnaires-stagiaires de pouvoir être épaulés dans la mise en œuvre desdits projets.

### **d) Partenariats à l'international**

Une attention particulière sera portée aux missions liées à l'international.<sup>11</sup>

Tout d'abord une politique active sera menée pour assurer une formation en langues solide, tant au niveau licence qu'au niveau master. En licence EFEC, a été ainsi introduite une option de langue B, afin de consolider l'apprentissage linguistique et d'ouvrir davantage les étudiants au monde. L'objectif de l'enseignement de la langue A est d'obtenir en fin de cursus licence une certification niveau B2, en profitant particulièrement des dispositifs mis en place par l'université de Bourgogne (cours supplémentaires pour les étudiants proches du B2, passage de la certification ...).

Au-delà de ces efforts liés à l'enseignement, on incitera les étudiants à accomplir des stages à l'étranger, qu'il s'agisse de stages Erasmus ou, plus particulièrement pour le département MEEF, de stages dans des établissements scolaires à l'étranger. Chaque département a décliné dans la présentation de ses formations ses liens avec l'international. Il semble difficile à l'ESPE de définir une politique générale, les départements ayant chacun leurs circuits d'échanges et leurs objectifs propres.

<sup>11</sup> Pour la politique à l'international du département MEEF, voir p. ? pour le département de l'Institut Denis Diderot, voir p. ?



Néanmoins on peut souligner l'effort de l'ESPE qui accorde des bourses aux étudiants de masters MEEF afin de les inciter à découvrir les pratiques d'enseignement à l'étranger.

A l'image des autres composantes de l'université, il existe de nombreuses conventions Erasmus +, à la fois au niveau des masters et dans la nouvelle licence EFEC, avec des universités européennes (par exemple, en Allemagne, Belgique, Espagne, Finlande, Irlande, Pologne, République Tchèque et Turquie) et plus largement dans d'autres régions du monde (Québec, Corée).

Un nouvel accord, conjointement avec le département de psychologie, avec l'Université de Mons en Belgique permettra de nouvelles perspectives d'échanges pour les étudiants et leurs enseignants (programme *staff mobility*), et des collaborations de recherche avec l'Institut d'Administration scolaire de l'université de Mons du Professeur Marc Demeuse (professeur régulièrement invité par l'ESPE).

La mobilité des étudiants de l'ESPE ne se limite pas aux programmes d'échanges. Les étudiants de master 1 et 2 MEEF partent faire leur stage principalement aux Etats-Unis et au Maroc et également en Europe (Espagne, Royaume-Uni, Belgique, Russie et République Tchèque) et au-delà (Afrique du Sud et Inde). De nouvelles destinations ont été développées cette année, telles que l'école européenne de Bergen aux Pays-Bas ou des écoles de la ville de Dakar au Sénégal.

L'ESPE maintient également la coopération avec la ville russe jumelée de Dijon, Volgograd. Une nouvelle coopération est en cours de développement avec l'Université pédagogique de l'Etat de Moscou qui permettra aussi des possibilités de mobilité et de collaboration de projets de recherche.

Au niveau des activités internationales de recherche, l'IREDU a obtenu à l'automne dernier un financement européen de trois ans comme partenaire français d'un programme ORA (Open Research Area for the social sciences)-ANR avec des équipes de recherche néerlandaise, allemande, britannique et japonaise. L'IREDU a souhaité aussi favoriser la participation de ses doctorants à des colloques internationaux en anglais (Royaume-Uni, Suède).

Le CIPE a de multiples activités de collaboration sur les questions de pédagogie universitaire (par exemple, au Liban et en Belgique, en Suisse, au Québec), et participe à des colloques internationaux de référence sur les questions de pédagogie universitaire et d'évaluation, comme l'AIPU ou l'ADMEE-Europe.

### **Projet d'internationalisation du master MEEF Second degré**

L'ESPE de Dijon est partie prenante d'un projet d'internationalisation du Master MEEF Second degré en lien avec le partenariat franco-allemand qui unit l'Université de Bourgogne à Dijon et la Johannes Gutenberg-Universität à Mayence.

Ce projet de master enseignement intégré Dijon-Mayence a été initié par les composantes littéraires de l'Université de Bourgogne (UFR Langues et Communication, UFR Lettres et Philosophie, UFR Sciences Humaines) en lien avec leurs facultés partenaires en Allemagne de façon à compléter l'offre de programmes binationaux de licence et de master déjà existants et soutenus par l'Université Franco-Allemande. Il s'agira de proposer à court terme (si possible dès la rentrée 2017) une formation binationale et un double diplôme (Master MEEF 1 Second degré en France et *Master of Education* en Allemagne) aux étudiants se destinant à enseigner dans l'enseignement secondaire en France ou en Allemagne.

Ce projet a vu le jour pour quatre raisons :

- l'Université Franco-Allemande (UFA), organisme de tutelle des partenariats franco-allemands engagés dans ce type de programmes binationaux avec double diplomation, pousse les universités participantes dans cette voie parce que l'éducation est l'un des thèmes majeurs de la politique européenne et qu'elle dispose de fonds conséquents pour de tels projets. La direction de l'UFA soutient plus particulièrement le partenariat franco-allemand Dijon-Mayence car c'est le seul ayant réussi jusqu'à présent à mettre sur pied un diplôme franco-allemand de Licence / *Bachelor of Education* parfaitement intégré. Elle attend désormais de ce partenariat la même intégration au niveau master ;

- l'université de Mayence est particulièrement motivée car plus des deux tiers de ses étudiants inscrits dans le programme binationnel de licence ont choisi la voie enseignement. Ces étudiants ne peuvent pas actuellement à l'issue de la licence continuer leurs études binationales en master ;
- les étudiants sont tout autant motivés (Français et Allemands) car la perspective d'avoir une double qualification pour pouvoir enseigner plus tard en France ou en Allemagne suivant les perspectives professionnelles qui s'ouvriront à eux à l'issue de leurs études et aussi en fonction de leur choix de vie personnel est très intéressante, ne serait-ce que pour faire valoir une qualification supplémentaire dans leur propre pays ;
- les deux régions partenaires que sont la Bourgogne Franche-Comté et le Land de Rhénanie-Palatinat sont unies par des liens forts, et des contacts ont déjà été pris entre le rectorat de Dijon et le ministère de l'éducation du Land de Rhénanie-Palatinat pour réfléchir à un parcours commun au niveau des stages pratiques ; il est question de signer prochainement un premier accord cadre de partenariat à ce niveau.

Cet accord entre rectorat et ministère ne rentrera pas dans les détails dans un premier temps, et la négociation sera sans doute encore longue pour obtenir une intégration totale au niveau de la phase de certification pratique, mais l'intégration de la phase universitaire (cours UFR + cours ESPE) peut d'ores et déjà commencer. Les étudiants auraient le choix dans un premier temps entre l'enseignement en France (après réussite au CAPES, ils accompliraient le stage pratique du M2 et deviendraient enseignants en France) ou l'enseignement en Allemagne (après validation du *Master of Education*, ils accompliraient la période de stage pratique du *Referendariat* et deviendraient ensuite enseignants dans le secondaire en Allemagne). Dans une première phase d'existence du programme, il ne s'agirait donc pas d'un cursus complètement intégré, et les étudiants n'obtiendraient pas la double qualification pour enseigner dans les deux pays. Mais ils seraient formés dans un cadre binationnel, ce qui serait déjà une plus-value intéressante. A terme (après intégration de la phase pratique), c'est une double qualification qui devrait pouvoir être proposée aux étudiants, leur permettant d'enseigner au choix en Allemagne ou en France.

La réflexion a déjà commencé concernant l'intégration des cours du *Master of Education* et du Master MEEF 1 (formation en deux ans). Une réunion est d'ailleurs prévue à Dijon début juillet 2016 avec des représentants des composantes littéraires de l'université de Mayence et de son Institut de la Pédagogie pour étudier le détail de la formation binationale qui devrait être proposée dans un avenir proche en allemand, en anglais et en lettres modernes. Le CAPES de lettres modernes et le CAPES d'allemand sont les deux concours qui intéressent le plus les allemands et les français (les allemands pourront faire valoir en Allemagne une excellente formation d'enseignants de français et aussi choisir d'enseigner l'allemand en France ; les français pourront augmenter leurs chances de réussite au CAPES d'allemand et faire valoir leur haut niveau de qualification en tant qu'enseignants d'allemand formés dans un cadre binationnel ; ils pourront aussi choisir d'enseigner le français en Allemagne). Les allemands et les français pourraient en outre être intéressés par le CAPES d'anglais – bénéficiant également dans cette discipline d'une belle synergie au niveau de l'offre de cours dans les universités partenaires et de débouchés accrus dans l'enseignement secondaire. Il est d'ailleurs prévu à terme d'associer à ce programme une université anglophone, l'Université d'Edimbourg en Ecosse.

Les universités partenaires de Dijon et de Mayence devraient ainsi déposer à l'UFA le 31 octobre 2016, en partenariat avec l'ESPE de Dijon et l'Institut de la Pédagogie de Mayence, un dossier d'habilitation de ce programme binationnel de master enseignement dans les disciplines allemand, anglais et français/lettres modernes.

# C. Axes de stratégie

## 1. Pédagogie innovante

### a) Pédagogie universitaire

À travers la mise en place d'actions de formation ainsi que par l'accompagnement de projets individuels, le CIPE apporte une aide à l'ensemble des enseignants de l'uB qui souhaitent faire évoluer leurs pratiques pédagogiques en vue de favoriser des apprentissages de qualité chez les étudiants. Dans cette perspective, le champ d'action de l'axe Innovation Pédagogique du CIPE se construit autour de deux domaines de travail :

- un programme annuel de formations formelles portant sur diverses thématiques, toutes liées à la pédagogie universitaire ;
- l'accompagnement pédagogique personnalisé (ou accompagnement-conseil).

**À travers son programme de formations**, le CIPE propose des éclairages théoriques, des pistes de réflexion et d'action, des partages d'expériences et des outils et méthodes validés par la recherche en pédagogie universitaire. Il faut souligner ici l'importance d'une part du caractère volontaire de la participation aux formations et d'autre part du caractère adapté de ces formations, qui tiennent compte de l'identité spécifique des enseignants-chercheurs, différente de celle des enseignants du 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degré. Dans tous les cas, les méthodes pédagogiques utilisées lors de ces ateliers sont axées sur la participation active et l'alternance d'éclairages théoriques et activités individuelles, en binômes et/ou en groupe. Chaque séance offre un espace de discussion et de réflexion. Le partage d'expériences et de situations professionnelles est privilégié. Le principe de multidisciplinarité des formations est instauré afin que les participants puissent découvrir d'autres contextes et bénéficier d'apports externes à leur discipline.

**Dans le cadre de l'accompagnement-conseil**, les interventions du CIPE sont réalisées à la demande d'enseignants, de groupe d'enseignants ou d'équipes pédagogiques constituées. Elles peuvent porter sur des questions d'enseignement, d'apprentissage ou bien d'organisation des enseignements, parfois à la suite des résultats d'évaluation des enseignements par les étudiants (cf. le chapitre Evaluation). L'ensemble du travail est confidentiel. Les analyses peuvent être menées par entretien ou observation de cours.

Il convient de noter que jusqu'à présent, en raison de la faiblesse de ses effectifs, le CIPE ne met pas en oeuvre de démarche proactive dans le cadre de l'accompagnement. Seuls **les enseignants-chercheurs ou équipes qui en font explicitement la demande** sont accompagnés.

Remarque : l'aide à la mise en oeuvre des technologies en enseignement (pédagogie numérique) ne fait pas partie des missions du CIPE.

### b) Pédagogie numérique

Durant le contrat 2013-2017 un état des lieux exhaustif des ressources pédagogiques numériques a été établi mais il n'a pas encore été possible de mener une véritable politique de l'innovation pédagogique numérique. Pour donner une réelle dynamique à cette mission il s'agira de coordonner les appels à projets dans ce domaine et d'en assurer le suivi. L'ESPE devra en outre s'insérer plus activement dans les différents projets qui naissent dans l'académie (suivi du dossier E-fran par exemple). Suite au départ en retraite de plusieurs collègues PREC fortement impliqués dans le numérique, au moment de la naissance de l'ESPE, la politique en ce domaine a subi un coup d'arrêt tout à fait préjudiciable, d'autant plus que les moyens financiers ont été amputés. **Durant le prochain contrat, cette situation devra être redressée.** Le recrutement d'enseignants impliqués dans le développement du numérique est devenu indispensable pour insuffler une nouvelle dynamique et pour aider les collègues de tous les départements à monter des projets ambitieux (projet pédagogiques spécifiques, enregistrement et montages vidéo, formations TICE spécifiques...), en lien avec le service Aide Numérique de l'université.

## 2. Évaluation

Pour l'axe Evaluation du CIPE, chaque année, c'est :

- **une centaine de formations ou projets pédagogiques évalués** par les étudiants et/ou les enseignants ;
- **un millier d'enseignements évalués** par les étudiants (UE, modules, cours) ;
- **un millier d'enseignants ou formateurs concernés** et qui reçoivent un rapport du CIPE concernant leurs enseignements ou leur formation (hors directeurs de composante, vice-présidents et élus instances uB) ;
- **plusieurs milliers de rapports produits** (y compris synthèses et notes de recherche) ;
- **environ 200 dispositifs d'évaluation** gérés par le CIPE.

### a) Evaluation des formations et enseignements

Au travers du CIPE, l'uB mène une politique active d'évaluation des enseignements par les étudiants (EEE), généralisée à l'ensemble des formations et de ses composantes. Des informations sont également recueillies auprès des enseignants et les différents intervenants des formations, ce qui constitue une originalité forte de l'uB. Au-delà, le CIPE prend également en charge l'évaluation de projets pédagogiques de l'uB et des formations organisées par le CIPE et assure une mission d'expertise scientifique en matière d'évaluation dans l'enseignement supérieur.

Dans ce cadre, le CIPE propose :

- des accompagnements méthodologiques pour la construction d'un dispositif d'évaluation ou l'aménagement d'un dispositif existant ;
- la réalisation d'enquêtes auprès des étudiants et/ou des enseignants de l'uB ;
- la prise en charge des aspects logistiques et techniques (production, administration et saisie des questionnaires papier, enquêtes en ligne, réalisation d'entretiens qualitatifs, enquêtes téléphoniques) ;
- la réalisation des traitements statistiques avec production de tableaux de résultats (indicateurs et graphiques) et de rapports synthétiques (annuels ou semestriels) ;
- la diffusion des résultats des évaluations selon les protocoles validés par les instances de l'uB ou les formations :
  - des synthèses annuelles peuvent être produites par le CIPE ;
  - les enseignants reçoivent les résultats des enseignements qu'ils ont assurés via le CIPE. Mais les enseignants n'ont pas connaissance des résultats des enseignements dans lesquels ils n'interviennent pas. Ces résultats ne peuvent être diffusés au responsable de la formation, du département et/ou de la composante, qu'avec l'accord des enseignants concernés (lorsqu'un enseignement est assuré par un seul enseignant) ;
- l'accompagnement pour la lecture des résultats des évaluations.

Le CIPE assure l'anonymat des participants aux enquêtes et la confidentialité des résultats des évaluations réalisées.

Deux types d'évaluation coexistent au CIPE : les **évaluations dites obligatoires et systématiques** votées par les instances de l'uB avec un protocole commun et les **évaluations faites sur la base du volontariat** par des composantes, des formations ou des enseignants de l'uB. Dans ce dernier cas, des dispositifs spécifiques sont construits par le CIPE en concertation avec les composantes, les formations ou les enseignants en demande d'évaluation : choix des enseignements évalués, choix des questions, choix de la nature de l'enquête (annuelle ou semestrielle), choix du type d'enquête (enquête papier ou en ligne etc.), choix de la date des enquêtes auprès des étudiants et/ou des enseignants et choix concernant la diffusion des résultats.

En 2016, c'est dans le cadre du volontariat que l'évaluation des masters MEEF a été mise en place.

## **b) Evaluation des projets pédagogiques**

A la demande des instances de l'uB, le CIPE participe également à l'évaluation de projets pédagogiques en produisant des rapports présentés à la Commission de la Pédagogie ou à la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU) et diffusés sur l'intranet, de manière plus ou moins restreinte. Par exemple, réalisation du bilan sur les 5 premières années du PRL à l'uB, réalisation d'enquêtes spécifiques sur les actions PRL dans le cadre de la préparation du nouveau contrat, valorisation et diffusion des résultats issus de l'évaluation des dispositifs pédagogiques nés avec le PRL, etc.

**Cette politique active d'évaluation des enseignements, assurée de plus par le CIPE, département de l'ESPE, doit être poursuivie au sein de nos diverses formations, afin de les adapter à l'évolution des besoins professionnels et des profils étudiants.**

## **3. Recherche**

### **a) Institut de Recherche sur l'EDUcation : sociologie et économie de l'éducation, EA 7318, rattaché à l'ESPE de Bourgogne**

Lors du prochain contrat 2017-2021, l'IREDU poursuivra ses recherches sur la manière dont on peut analyser, évaluer et réguler les systèmes éducatifs. L'objectif est à la fois de s'interroger sur leur efficacité interne et externe mais également de comprendre comment se structurent les inégalités, avant, pendant et après l'école. Dans ce cadre, le projet scientifique de l'IREDU sera structuré autour de deux thèmes.

Le premier thème se focalisera sur la question des conditions de réussite des élèves et des étudiants. L'enjeu est de comprendre comment se construisent les inégalités entre les élèves, tout au long de leur parcours scolaire, et comment les politiques publiques éducatives peuvent contribuer à les réduire. Les travaux sur l'évaluation des acquis et des compétences des élèves et étudiants, dont plusieurs recherches au sein du précédent contrat ont pu montrer les effets sur la progression des élèves, s'inscrivent dans ce thème. Ils vont être complétés par des recherches sur le rôle des ressources scolaires, sociales et économiques qui vont influencer la réussite. Enfin, une réflexion sur l'influence des acteurs et des politiques publiques (supposés améliorer la réussite par le biais de différents dispositifs, par exemple), complètera ce thème. Les résultats de plusieurs terrains empiriques menés en Bourgogne et en Franche-Comté comme l'analyse des dispositifs « Plus de maîtres que de classe », « les classes sans notes » ou des dispositifs d'accueil des élèves nouvellement arrivés en France viendront nourrir cette réflexion. Au niveau national ou international, les interrogations sur l'efficacité de dispositifs comme les RASED en France ou, au niveau international, sur les politiques éducatives développées dans le cadre du plan « Education Pour Tous » pourront également contribuer à capitaliser sur ces questions.

Le deuxième thème s'inscrit dans le prolongement des travaux passés de l'équipe sur les liens formation-emploi, tout en cherchant à mieux y intégrer l'analyse des processus d'orientation scolaire et professionnelle. Dans le cadre des liens avec le Céreq (Centre d'Études et de recherches sur les Qualifications), la question de la valeur des diplômes et des formations a fréquemment été étudiée à partir de travaux principalement quantitatifs sur l'insertion des jeunes. En se centrant sur une analyse longitudinale des trajectoires scolaires puis professionnelles et des correspondances/non correspondances entre formation et emploi, l'enjeu sera de contribuer à la compréhension des mécanismes de construction des parcours au sein du système éducatif puis sur le marché du travail. Une recherche structurante menée au sein de ce thème sera le projet ANR sur les NEET<sup>12</sup>, portant sur les jeunes en général peu ou pas diplômés qui connaissent des situations durables de chômage et

---

<sup>12</sup>Ce projet (2016-2019) est financé par l'ANR en France ainsi les agences de recherche allemandes, anglaises et néerlandaises dans le cadre du projet Open Research Area for the social sciences. Il est mené en partenariat avec le WZB (WZB – Berlin Social Science Center), le Research Centre for Education and the Labour Market (Université de Maastricht), le Département d'Éducation de l'Université d'Oxford.

d'inactivité. L'objectif sera d'identifier les facteurs, scolaires et sociaux pouvant expliquer « l'enfermement » dans ces trajectoires mais aussi la sortie vers l'emploi ou les chances d'un retour en formation ou en études. Un autre aspect de ces recherches concerne plus particulièrement les trajectoires d'accès aux différents métiers de l'éducation, en comparaison avec d'autres groupes professionnels. L'objectif est de mieux appréhender les ressources nécessaires aux enseignants pour réaliser leur ajustement au métier dans des environnements sociaux et scolaires qui évoluent<sup>13</sup>.

Des réflexions sur les objets et les méthodes transversales aux deux thèmes auront vocation à nourrir le travail de l'équipe et la formation des doctorants par le biais notamment d'ateliers collectifs et de séminaires. La formation aux méthodologies quantitatives doit rester une préoccupation centrale de l'équipe (au niveau des masters, des doctorants et des enseignants chercheurs) même si elle doit s'appuyer sur une complémentarité avec des approches plus qualitatives. Un accent sera mis, au sein du prochain contrat, sur les méthodes longitudinales, particulièrement pertinentes pour appréhender les événements déclencheurs dans les parcours scolaires et professionnels. Elles permettront de compléter les capacités d'expertise de l'IREDU dans le traitement de grandes enquêtes statistiques en essayant de mieux comprendre l'enchaînement des relations causales et, notamment, la manière dont le temps intervient dans les effets que peuvent avoir une politique ou des dispositifs éducatifs.

La structuration par thème appellera aussi à des collaborations étroites sur les objets. Ce sera par exemple le cas sur les liens entre les parcours de réussite, d'orientation et d'insertion afin de comprendre comment les inégalités se combinent et comment une politique publique peut les réduire. Les analyses réalisées sur plusieurs terrains et les partenariats noués au niveau local (tels que les Réseaux d'Éducation Prioritaire) nous permettront de progresser dans nos réflexions. Parallèlement, les travaux sur la mesure et les effets des compétences, académiques et non académiques, au sein des parcours scolaires, universitaires et professionnels se poursuivront également dans le cadre de thèses, de séminaires internes et de projets de recherche menés en partenariat avec le projet IDEFI Talent Campus ou avec le Céreq. Il s'agira d'analyser la manière dont différents dispositifs d'aide aux élèves ou aux étudiants, dispositifs de formation ou d'insertion peuvent contribuer à produire ces compétences et quels en sont les effets pour les bénéficiaires. Enfin, les séminaires mensuels de l'IREDU, largement ouverts aux collègues de l'ESPE et du rectorat de l'Académie de Dijon, permettront une large diffusion de ces différents travaux.

## **b) Recherche CIPE**

Le CIPE est un centre novateur puisqu'il est l'une des premières structures universitaires d'accompagnement au Développement professionnel pédagogique (DPP) des enseignants-chercheurs (pratiques pédagogiques et modalités d'accompagnement et de soutien). La particularité du CIPE réside dans l'articulation de l'évaluation et de l'accompagnement pédagogique, phénomène encore rare dans le paysage universitaire français.

Les travaux de recherche du CIPE sont divers, mariant plusieurs approches disciplinaires avec des méthodes et des outils variés, dans trois directions principales qui contribuent à mieux connaître 1) les conceptions des enseignants-chercheurs à propos de l'enseignement et de l'apprentissage, 2) leurs pratiques d'enseignement et les effets de celles-ci et 3) les ressources qu'ils utilisent pour modifier ou conforter leurs pratiques pédagogiques.

Les recherches du CIPE privilégient des approches empiriques mixtes :

- dans une logique hypothético-déductive lorsque les thématiques abordées sont déjà explorées (les conceptions de l'enseignement-apprentissage, par exemple). Dans ce cas, le CIPE tire parti des avancées des travaux existants dans la collecte et l'analyse des données (effets des dispositifs d'aide à la réussite étudiante, par exemple) ;

---

<sup>13</sup>Ce travail (2016-2018) est mené sur les académies de Besançon et Dijon suite à un financement de la DEPP dans le cadre de l'appel à projets sur le statut social et la représentation du métier enseignant.

- mais surtout dans une perspective exploratoire, liée à la nouveauté des thèmes abordés et à la volonté du CIPE d'exploiter les données existantes. Ce dernier aspect permet d'inscrire ce travail de recherche en pédagogie universitaire dans le renouveau de la recherche évaluative portée actuellement dans nombre de disciplines en France (ADMEE, Réseau Quetel, Programme universitaire des données des MSH). Si cette perspective empirique exploratoire constitue le principal mode de production du CIPE, il veille à confronter ses résultats avec des travaux menés *via* d'autres approches, dans le champ de la pédagogie universitaire ou dans des champs connexes (sociologie et économie de l'éducation), particulièrement dans la phase interprétative des résultats.

Ces recherches sont réalisées sur la base d'analyses qualitatives ou quantitatives, d'entretiens, d'enquêtes papier ou web ou encore *via* des informations administratives, de manière indépendante ou simultanée et en mobilisant les outils de l'analyse textuelle et/ou statistique. A titre d'illustration, ces recherches s'appuient sur des modélisations économétriques de type logistique multinomiale (efficacité des dispositifs pédagogiques de réussite en licence, par exemple) ou encore des analyses de contenu avec des procédures systématiques et objectives de description (analyses quantitatives de type lexicométrique combinées à des analyses de type chronométrique), permettant l'inférence de connaissances relatives aux conditions de production/réception (variables inférées) de ces énoncés (conceptions à propos du « bon » et du « mauvais » cours, par exemple).

**Ces travaux ont donné lieu à la publication d'un livre, de 4 chapitres de livres, 37 articles dans des revues scientifiques à comité de lecture (AERES) et de nombreuses communications lors de congrès avec ou sans actes de colloques.**

### **c) Recherche transversale**

De manière à promouvoir la recherche en éducation au sein de l'ESPE de Bourgogne, nous avons la chance de bénéficier, depuis la création des ESPE, d'un Bonus Qualité Recherche de 30 000 euros octroyé par l'Université de Bourgogne. Cette enveloppe financière annuelle est gérée par la chargée de mission Recherche et le Conseil scientifique de l'ESPE et permet, essentiellement depuis l'année universitaire 2014-2015, de promouvoir des actions en termes de projets de recherche, de participer à l'organisation de manifestations scientifiques, d'aider nos collègues enseignants chercheurs par le financement de déplacements en colloques, l'achat de matériels ou logiciels, etc.

Dans le cadre de ce BQR-ESPE, deux appels à projets ont été lancés (l'un pour 2015, l'autre pour 2016) destinés au financement de projets scientifiques portant sur des questions d'éducation, de formation, d'enseignement et de culture. Un des objectifs était de permettre le développement de projets de recherche sur toutes les thématiques portées par les 4 départements de notre ESPE, voire si possible de permettre l'émergence de projets collaboratifs entre les membres de différents départements et contribuer ainsi au développement de notre identité ESPE (une identité particulière, dépassant les frontières du MEEF et donc de l'ex-IUFM).

Pour l'année civile 2015, 7 demandes de financement ont été étudiées par le Conseil scientifique de l'ESPE et évaluées chacune par deux rapporteurs sur des critères tels que l'originalité du projet, la qualité scientifique, l'interdisciplinarité, les retombées du projet (retombées scientifiques mais aussi pédagogiques et/ou technologiques) et la faisabilité du projet. Six de ces projets ont été retenus. Les thématiques étaient les suivantes :

- didactique des sciences : cancer et nouvelles thérapeutiques ;
- l'évaluation des élèves : le cas des classes sans notes ;
- compétences non académiques et orientations scolaires dans les collèges classés en éducation prioritaire ;
- travail, opportunités et parcours professionnels des enseignants ;
- compétences langagières en anglais et en français chez des élèves en début d'apprentissage.

L'argent obtenu a permis de financer des vacances (passations des expériences, analyse des données...), des missions (déplacements pour les passations, participation à des conférences), de l'équipement

(ordinateurs, dictaphones, caméras, logiciels, etc.) et des frais de traduction pour la publication d'articles scientifiques.

Pour l'année civile 2016, 5 des 6 demandes de financement déposées ont été retenues par le Conseil scientifique. Quatre demandes étaient des suites de projets financés l'année précédente (cancer et nouvelles thérapeutiques / évaluation des élèves / travail, opportunités et parcours professionnels des enseignants / apprentissage de l'anglais) et une nouvelle thématique a émergé : les jeunes en situation de NEETs, entre décrochage scolaire et opportunités de « raccrochage ».

Le BQR-ESPE a aussi permis de financer, intégralement ou dans le cadre de co-financements, des journées d'études. Un appel à projets pour le soutien à l'organisation de manifestations scientifiques a même été spécifiquement mis en place début 2016. On peut par exemple noter l'organisation de journées d'études internationales sur les thèmes « Incidence du rapport à l'apprendre sur l'évolution des conceptions scientifiques » en 2015 et « Controverses scientifiques et représentations sociales » en 2016 dans lesquels les résultats des recherches de nos collègues, dans le domaine de la didactique des sciences, étaient présentés aux enseignants/formateurs intéressés par la question mais aussi aux étudiants et aux fonctionnaires-stagiaires de notre ESPE. Ce fut une première façon de montrer comment nous pouvions articuler les fruits des recherches menées sur le terrain (par une équipe de l'ESPE de Bourgogne, via un financement BQR-ESPE l'année précédente) avec la formation des étudiants et stagiaires.

D'autres journées d'études de ce type ont été financées par notre BQR-ESPE, toutes avec comme objectifs principaux de faire connaître les résultats de nos recherches, de les partager avec le plus grand nombre, qu'ils soient enseignants-chercheurs, enseignants du premier ou du second degré, formateurs, fonctionnaires stagiaires, étudiants. On peut par exemple citer la journée d'études sur « Les classes sans notes au collège : un contexte évaluatif plus motivant pour les élèves ? » en mai 2016. Nous avons aussi soutenu des projets d'autres départements, comme une journée de formation sur le monde musulman ouverts aux collègues du département d'histoire mais aussi aux collègues et aux stagiaires de l'ESPE, ainsi qu'aux enseignants du second degré.

Comme on le voit avec ces quelques exemples, nous avons à cœur **de développer de nouvelles collaborations et de permettre le financement de nouvelles recherches**, mais nous souhaitons aussi tout particulièrement **développer les liens entre recherche et formation**. Ainsi, les deux premières années de création des ESPE furent aussi marquées par un grand travail de concertation, d'harmonisation et de développement de contenus de formation sur l'initiation à la recherche en éducation dans les maquettes de formation MEEF (1<sup>er</sup> degré, 2<sup>nd</sup> degré et Encadrement éducatif). Le choix de séminaires de recherche, portés par les enseignants-chercheurs de notre ESPE, en M1 et en M2, de même que des cours d'initiation à la recherche scientifique et à la recherche documentaire, permettent à nos étudiants et à nos stagiaires de mieux appréhender le monde de la recherche en éducation, de mieux développer leur regard critique et de mieux savoir où aller chercher des informations pertinentes sur les questions didactiques et/ou pédagogiques qui peuvent les intéresser et qui pourront aussi être traitées lors de l'écriture de leur mémoire professionnel.

Dans les projets qui nous ont animés et ceux qui nous animent pour les mois et années à venir, nous gardons toujours à l'esprit les objectifs suivants :

- **promouvoir/développer/renforcer la recherche en éducation ;**
- **développer/renforcer l'identité « ESPE de Bourgogne », renforcer les liens entre nos départements, nos laboratoires, nos chercheurs ;**
- **promouvoir/renforcer les collaborations intra- et inter-ESPE ;**
- **développer/renforcer/améliorer les liens entre recherche et formation.**

C'est dans cette optique que nous avons décidé d'organiser la première journée recherche à l'ESPE de Bourgogne en juin 2016 avec comme but initial que toutes les personnes intéressées par les recherches en éducation, formation, enseignement et culture, au sein de notre école, se rencontrent, échangent,



réfléchissent à des projets communs... Si on les aborde plus précisément, les objectifs de cette première journée sont multiples :

- faire connaître aux collègues (qu'ils soient enseignants ou enseignants-chercheurs, formateurs, enseignants sur le terrain, conseillers pédagogiques, inspecteurs, etc) les recherches menées par les uns et les autres : celles qu'ils ont faites, celles qu'ils font et celles qu'ils aimeraient faire... ;
- faire émerger des thématiques de recherche porteuses, développer de nouvelles collaborations, permettre une approche pluridisciplinaire et plus complète des notions à étudier ;
- identifier puis mettre en lien les besoins et idées du terrain avec les idées et compétences des chercheurs ;
- réfléchir aux apports de la recherche dans la formation initiale (par exemple, proposer de nouveaux séminaires de recherche aux étudiants ou réfléchir à l'organisation de journées scientifiques pour les stagiaires, etc) mais aussi dans la formation continue (formation de formateurs, PAF...).

Le but de cette première journée sera de réunir le maximum de collègues intéressés par la recherche pour qu'ils fassent plus ample connaissance, que chacun présente succinctement aux autres ce qu'il fait, les problématiques qui l'intéressent, les domaines dans lesquels il aimerait travailler... Nous créerons ainsi une dynamique et du lien entre les différents acteurs de la recherche et de la formation. Nous pourrons par la suite proposer des journées thématiques (une par trimestre si possible, ou tout du moins une par semestre) ouvertes aux collègues d'autres ESPE, d'autres universités, d'autres pays, mais ouvertes aussi aux étudiants et aux stagiaires. Ces journées recherche nous permettront d'apporter au plus grand nombre les résultats scientifiques les plus récents sur des thématiques fédératrices et porteuses (identifiées par exemple lors de la première journée recherche mais aussi en lien étroit avec l'actualité, les besoins des stagiaires, etc). Mais elles nous permettront aussi de réfléchir, ensemble, aux suites et aux retombées potentielles de ces résultats, que cela soit en termes de nouvelles recherches à développer, de formations à améliorer, de pratiques professionnelles à faire évoluer, etc.

Pour conclure sur ce chapitre essentiel dans la construction d'une identité forte de l'ESPE de Dijon, il s'agira, au cours du prochain contrat, de rééquilibrer le pourcentage d'enseignants-chercheurs au sein du département MEEF par rapport aux autres départements (Institut Denis Diderot et Sciences de l'éducation).<sup>14</sup> Cela amène à souligner l'autre point de vigilance qu'est la politique Ressources humaines de l'ESPE. En effet, pour assurer une offre de formation de plus en plus conséquente, il s'agira de profiler les postes de manière ciblée afin d'être en mesure d'assurer les heures de formation mais aussi de permettre aux enseignants PRAG et PRCE, qui ont une activité de recherche importante, d'accéder à des emplois d'enseignants-chercheurs. Un nombre conséquent de postes Biats a disparu du contingent de postes ESPE : là encore une vigilance particulière devra être apportée afin que l'encadrement en personnel administratif soit assuré de manière satisfaisante.

#### **4. Formation continuée et continue**

S'il est bien évident que la formation continue est amenée à se développer dans tous les départements de l'ESPE, elle revêt une importance essentielle dans trois départements :

- le département Institut Denis Diderot dont les formations sont étroitement adossées aux métiers de la culture ;
- le département MEEF puisque la formation continue fait partie des missions qu'il doit assurer, en lien étroit avec le rectorat, afin de ne pas concentrer la formation des enseignants sur les deux années de formation initiale en master mais de la comprendre comme un continuum de formation qui s'étend de la licence à l'après master 2, puis tout au long de la vie ;
- le CIPE assure, pour l'université de Bourgogne, la formation des enseignants et enseignants-chercheurs de l'université. Ces formations sont en plein essor : la carte des formations proposées devra s'étendre et se consolider durant le nouveau contrat.

---

<sup>14</sup> Voir tableau en annexe

### **a) Département Institut Denis Diderot**

Depuis plus de vingt ans, l'Institut Denis Diderot forme des professionnels dans les deux domaines suivants : les métiers de la Culture (spectacle vivant, muséologie/gestion du patrimoine) et les métiers de l'Education/Formation.

Dans le cadre de la formation continue, ce département développe depuis plusieurs années :

- de la formation continue intégrée : les demandes proviennent de profils différents (demandeurs d'emploi, salariés ...). Les candidats peuvent faire l'objet d'une VA (1985) pour intégrer la formation, cette dernière étant éventuellement financée par un plan de formation ou un organisme de formation (OPCA ...) ;
- de la VAE.

Le secteur culturel connaît une mutation et une évolution des métiers du champ culturel et, en conséquence, des conditions et du contenu de formation. Les deux masters 2 « Ingénierie des métiers de la culture » et CCRF ont ainsi été organisés en alternance, ce qui permet aux étudiants de bénéficier de contrats de professionnalisation.

Par ailleurs, le Ministère de l'enseignement supérieur encourage fortement le développement de l'apprentissage qui est un dispositif de formation en alternance. Dans ce contexte, il est prévu de proposer aux étudiants les deux formations en apprentissage (métiers de la Culture et métiers de l'Education/Formation). Un projet de demande d'ouverture à l'apprentissage est en cours.

Pour terminer, des actions courtes de formation continue pourraient être mises en place reposant sur les compétences scientifiques de l'équipe enseignante du département : par exemple partenariat avec l'OCIM (master IMC), formation à l'ingénierie de formation pour les chefs d'établissement (co-crédation d'actions de formation continue entre le master Education Formation, le département Institut Denis Diderot et les masters MEEF)...

### **b) Département MEEF**

Largement occupée depuis 3 ans à la mise en place de la formation initiale des masters MEEF et à l'organisation de la formation des stagiaires lauréats des concours, le domaine de la formation continue n'a pu jusque-là donner lieu à un travail approfondi de la part de l'ESPE. Outre le CAPA-SH, notre participation à la formation continue est restée modeste et le rôle de l'ESPE réduit à celui de « prestataire » plutôt que celui d'acteur majeur. Certains freins peuvent expliquer cet état :

- contexte de contraintes budgétaires pour l'université (qui jusqu'alors a concentré les moyens pour la formation initiale), d'axes prioritaires de formation nationaux et du peu de moyens de remplacement pour le rectorat ;
- l'habitude de faire appel à l'ESPE pour des demandes ponctuelles de formation liées à la connaissance des compétences professionnelles et individuelles de certains formateurs plutôt que dans le cadre d'un véritable partenariat entre rectorat et ESPE ;
- plan de formation académique décidé suivant les orientations nationales et académiques et non en collaboration avec l'ESPE ;
- formation continue encore conçue sur des logiques départementales notamment dans le 1er degré alors que le cadre d'action de l'ESPE est académique.

Afin de dépasser ces freins, l'académie de Dijon a souhaité mettre en place depuis janvier 2016 un comité de pilotage de la formation continue pour un partenariat équilibré entre ESPE, université et rectorat. Son rôle est de rassembler les différents acteurs pour envisager une approche commune de la formation continuée et continue en termes d'objectifs et de moyens, en dépassant les cloisonnements inter-degrés ou interdépartementaux.

A l'interface de la recherche et du terrain et forte de ses relations avec de nombreux laboratoires de recherche, l'ESPE doit pouvoir être une véritable plus-value en termes d'offre pour la formation continue. La diffusion et le transfert des résultats des recherches de ses enseignants-chercheurs devront être au cœur des actions proposées.

Ainsi l'ESPE devrait pouvoir piloter, sur ces champs de compétences, la mise en œuvre d'actions avec délégation d'objectifs. Le budget de projet devra préciser le modèle économique et mettre en lumière l'implication des différents acteurs dans cette structuration.

La formation initiale ne pouvant développer en profondeur les nombreuses compétences à acquérir pour enseigner, tant pour une question de contraintes temporelles que de maturité des publics accueillis, il est indispensable que l'ESPE puisse poursuivre sa participation à la formation des personnels de l'éducation en dehors du master. En effet, plusieurs domaines ne peuvent être travaillés qu'après un temps d'appropriation du métier et une confrontation aux besoins des élèves dans un contexte donné. Dans une logique de spécialisation progressive et de développement d'une posture réflexive, il est indispensable de donner la possibilité aux enseignants et CPE d'étaler leur charge de travail et de formation tout au long de la vie.

Le comité de pilotage de la formation continue de l'académie de Dijon a d'ores et déjà commencé de travailler dans un certain nombre de champs de la formation :

- actions de formation pour les T1 1er et 2nd degrés, tant disciplinaires que transversales, répondant à des besoins de renforcement du master ou liées à l'entrée à plein temps dans le métier, co-construites et co-animées par les personnels de l'ESPE et personnels de l'éducation nationale ;
- actions de formation pour les chefs d'établissement et les directeurs d'école afin de mieux intégrer les temps et les lieux de formation et développer un accompagnement des étudiants « apprenants-alternants » organisé autour d'objets communs liés à l'exercice des métiers du professorat et de l'éducation ;
- actions de formation pour les tuteurs de M1 et de M2 ;
- actions de formation auprès des PEMF et des FA non seulement en vue de la préparation aux CAFIPEMF et CAFA mais également après avec des modules de renforcement et/ou de spécialisation ;
- actions de formation pour les enseignants du 1er et 2nd degrés en poste qui souhaitent pouvoir avoir accès aux apports de la recherche.

Durant les 5 années à venir, l'ESPE de Dijon souhaite consolider sa place dans la formation tout au long de la vie et veut être un lieu central de la formation où les enseignants reviennent tout au long de leur carrière.

### **c) Département CIPE (formations assurées aux enseignants uB)**

En dehors de l'accompagnement conseil (cf. Axes de stratégie, 1a. Pédagogie universitaire), le CIPE propose des ateliers en pédagogie universitaire à l'ensemble des enseignants de l'uB (PU, MCU, PRCE, PRAG, ATER, doctorants chargés d'enseignement) qui souhaitent faire évoluer leur pratique enseignante.

**Chaque année, le CIPE propose une douzaine d'ateliers, soit plus de 100h de formation et 150 à 200 enseignants formés.** Et chaque année, dans la mesure du possible, les thèmes proposés sont renouvelés pour un tiers, avec le renfort d'experts étrangers (Belgique, Canada, Suisse).

Les formations offertes par le CIPE peuvent être de trois formats différents :

- ateliers « Introduction » pour découvrir une problématique et envisager des pistes de réflexion et d'action (1h30 à une demi-journée) : par exemple, « Les cartes conceptuelles, un outil de développement et d'évaluation des performances complexes », « La pédagogie par projet », « Utiliser les résultats de l'EEE dans ses enseignements », « Les questions pédagogiques à se poser face à l'évolution du public étudiant », « Mémoriser, assimiler, apprendre : comment ça marche et que peut faire l'enseignant ? » ;
- ateliers « Expérimentation » pour découvrir et partager des outils et méthodes (1 jour) : par exemple, « Travail en groupe : mise en œuvre, difficultés possibles et évaluation des travaux », « Diversifier/enrichir ses méthodes d'enseignement », « Evaluer pour aider aux apprentissages »,

« Triche et plagiat », « Faire participer 30, 80 ou plus de 100 étudiants en amphi », « Utiliser des diaporamas en enseignement pour favoriser les apprentissages » ;

- ateliers « Approfondissement » pour travailler durablement sur ses pratiques (2 à 4 jours) : par exemple, « Initiation au métier d'enseignant dans l'enseignement supérieur » (pour les doctorants chargés d'enseignement), « Enseigner à l'université » (pour les nouveaux MCF).

Pour la cinquième année consécutive, les MCF et PU nouvellement nommés à l'uB se sont vu offrir la possibilité de participer à ce dernier module de pédagogie universitaire de 3 jours que le CIPE a spécifiquement construit pour eux. Cette formation donne lieu à 12 h de décharge équivalent TD durant les trois premières années d'exercice de la fonction de MCF, ces heures pouvant être rémunérées en heures complémentaires.

La majorité des ateliers a été évaluée en interne par le CIPE. Il s'agit d'évaluation « à chaud », en fin d'atelier. Parmi les enseignants ayant répondu cette année (n = 87 soit 58,78% des participants) :

- **99 %** jugent ces **formations équilibrées entre théorie et pratique** ;
- **97 %** estiment que les **contenus répondent à leurs besoins d'enseignant** ;
- **100 %** pensent que les outils proposés sont **applicables facilement** dans leur pratique professionnelle ;
- **99%** estiment que ces formations **répondent à leurs attentes**.

Remarque : l'aide à la mise en œuvre des technologies en enseignement (pédagogie numérique) ne fait pas partie des missions du CIPE.

PROJET

# III - Conclusion

Le prochain contrat sera l'occasion d'engager l'ESPE de Dijon dans un processus Qualité des **services supports** (services communs, scolarité, finances, communication, etc.) pour une amélioration continue des **processus opérationnels** de Formation et de Recherche.

La démarche qualité à l'université est en effet un processus de changement profond et progressif, véritable outil de gouvernance. Elle peut prendre plusieurs dimensions : la *qualité de l'enseignement et des cursus*, la *qualité de la recherche*, la *qualité des services*, séparément ou en privilégiant deux de ces dimensions, et de préférence, en combinant les trois.

Elle présente surtout deux types d'approche.

La première, basée sur la **conformité à des référentiels ou standards**, c'est l'approche « normative » avec ses exigences réglementaires bien compréhensibles du point de vue de l'employeur mais qui ne doivent pas être un frein à la créativité. C'est à ce titre, qu'au travers d'indicateurs bien choisis et d'un management participatif, cette approche présente de nombreux intérêts dans le « contrôle qualité » de services supports et de pilotage, avec la mise en évidence de points critiques, leur correction, et donc l'optimisation de leur fonctionnement au quotidien (écriture de procédures en particulier). Dans le cas des services supports, ceci contribue au succès des processus opérationnels en leur fournissant les moyens d'un bon déroulement. Cette approche est bénéfique pour l'ensemble du personnel et de l'institution.

La seconde, basée sur la **conformité à des objectifs d'excellence** à partir de valeurs essentielles communes à tous, c'est l'approche « institutionnelle » avec le développement d'une culture qualité qui incite à la progression vers des objectifs clairs et réalisables, associés à des critères pertinents. C'est le concept d'amélioration continue *via* les évaluations internes et externes (*via* le CIPE, l'HCERES, organismes de tutelle), qui convient davantage aux enseignements, aux cursus et à la recherche, c'est à dire à nos **processus opérationnels**. L'objectif n'est pas d'accréditer ou de certifier des institutions ou des cursus mais indéniablement d'améliorer progressivement les pratiques dans un domaine donné, en mettant en évidence le bon, le moins bon, l'insuffisant ainsi que les problèmes à résoudre, et en suscitant des propositions en vue d'améliorer la qualité globale de l'entité évaluée pour favoriser confiance, reconnaissance, crédibilité, transparence et attractivité.

Pour conclure ce dossier d'accréditation, il ne faut pas ignorer les fragilités qui freinent l'évolution de l'ESPE de Dijon. En effet, consciente des contraintes budgétaires de l'université de Bourgogne qu'elle subit, l'ESPE de Dijon ne peut assurer davantage de missions nouvelles avec une baisse constante de ses moyens et un sous-encadrement, notamment en enseignants-chercheurs. Soulignons le manque de ressources humaines pour assurer le fonctionnement normal des différentes formations initiales et continues dans le cadre d'une offre qui ne cesse de s'étoffer : une charge de travail trop importante repose actuellement sur l'engagement de trop peu de personnes, même si elles sont compétentes et engagées, ce qui fragilise l'ESPE dans son ensemble. Il est donc absolument nécessaire de recevoir un **renfort en personnel**, à la fois administratif et enseignant.

Néanmoins l'ESPE de Dijon est engagée dans une **belle dynamique** qui lui permet d'évoluer en fonction des nouvelles missions qui lui sont confiées. Très soutenue par le rectorat et par l'université dans la limite de ses moyens, l'ESPE a su s'adapter aux situations nouvelles et consolider ses formations afin de répondre au mieux aux sollicitations du ministère et du monde professionnel. Comme expliqué plus haut, elle s'efforcera, au cours du prochain contrat, de développer une **identité commune** aux différents départements.

## **Dossier d'accréditation 2017-2021**

### Annexes à joindre :

#### 1 – Organisation de l'Espé

- Organigramme
- Carte des différents sites

#### 2 - Structures :

- Statuts
- Règlement intérieur
- Composition des conseils : CS, Cosp, CS, DA, DA élargie, Cper

#### 3 – Offre de formation :

- Schéma des formations pour l'offre actuelle et prochaine
- Meef :
  - Meef : livret du transversal
  - Meef : livret de cours
  - Meef : cahiers des charges
  - Evaluation CIPE
- FF+AOF+Annexes descriptives+RNCP
- schéma prépro
- évolution des effectifs

#### 4 – Relations avec le Rectorat :

- convention-cadre
- Budget de projet 2015
- Document Rectorat/UB

#### 5 – Recherche

- tableau EC au sein de l'ESPE